

A N N O N C E

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 28 avril 2025 / 29 Chawal 1446 - N° 3815 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaire des prières

Fajr : 04h22 Dohr : 12h46
Asr : 16h31 Maghreb : 19h37 Isha : 21h04

MÉTÉO

Alger	: 24°	14°
Oran	: 26°	16°
Annaba	: 28°	12°
Béjaïa	: 22°	13°
Tamanrasset	: 38°	27°

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

RÉUNIONS PÉRIODIQUES DES
COORDONNATEURS DE RADIO ET
DE TÉLÉVISION ET DES INGÉNIEURS
DE COMMUNICATION ARABES

**Ouverture des travaux
à Alger**

P. 24

JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ
ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

**Renforcement des mesures
préventives et consolidation
de l'arsenal juridique**

P. 4

ALGÉRIE - SÉNÉGAL

**Un vif intérêt du Sénégal
pour la coopération avec
l'Algérie dans le domaine
de l'énergie et l'industrie
pharmaceutique**

P. 24

GLISSEMENT DE TERRAIN À ORAN

Tebboune présente ses condoléances à la famille des victimes

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présenté, hier, ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille des quatre victimes qui ont péri dans un glissement de terrain, ayant entraîné l'effondrement de cinq habitations précaires dans la wilaya d'Oran. P. 3



► Une délégation ministérielle sur place pour s'enquérir des conditions de prise en charge des victimes

► Relogement de toutes les familles en danger

OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

**Remise des documents
de domiciliation
bancaire à plusieurs
importateurs**

P. 6

UNIVERSITÉ DE LA FORMATION
CONTINUE (UFC) - DIDOUCHE MOURAD
**Lancement de la Semaine Nationale
de Volontariat pour la Propreté et la
Prévention des Incendies de Forêt**

Par Abed Meghit

P. 4

INDUSTRIE

**Partenariat algéro-chinois
dans le domaine de la
fabrication de moules
et de supports métalliques**

P. 24

SANTÉ

**OSTÉOPOROSE
Êtes-vous
à risque ?**

Pp 12-13

F O O T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS
**JSK 3 - CRB 2
Zinnbeur fait
tomber
le Chabab**

Par F. Yanis

P. 21



**CINÉMATHÈQUE
D'ALGER**

**Projection à Alger
du documentaire
"Zinet Alger :
le bonheur"
de Mohamed
Latrèche**

P. 16

**EMIGRATION
CLANDESTINE**

**Chlef : arrestation
de 7 organisateurs
de traversées
clandestines
en mer (sûreté)**

P. 2

MOUDJAHIDINE

El Bayadh: les corps des moudjahidine Sekkoum Laid et Besseddik Ahmed inhumés

Les corps des moudjahids Sekkoum Laid et Besseddik Ahmed, décédés à l'âge de 87 et 90 ans respectivement, ont été inhumés ce dimanche dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris auprès de la direction des moudjahidine et ayants droit.

Le corps du défunt Sekkoum Laid, né en 1938 dans le village de Deghima (commune d'El Mehara), a été inhumé au cimetière de ce même village.

Le regretté moudjahid avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale en 1959 et avait participé à plusieurs étapes historiques importantes de la glorieuse guerre de libération nationale, selon la même source.

Le défunt Besseddik Ahmed, a été inhumé au cimetière Ouled Yahia au chef-lieu de la wilaya.

Né en 1935 à El Bayadh, il avait rejoint l'Armée de libération nationale en 1957.

Il fut arrêté par les forces coloniales françaises en 1958 et emprisonné jusqu'en 1961. Il a lui aussi pris part à de nombreuses batailles et embuscades durant la révolution. Suite à ce deuil, le directeur des moudjahidine et des ayants droit de la wilaya d'El Bayadh, Sid Ahmed Trari, a présenté ses condoléances les plus sincères aux familles des deux défunts, priant Dieu Tout-Puissant de leur accorder Sa miséricorde et d'accorder à leurs proches patience et réconfort.

POSTE

Emission d'un timbre-poste dédié à "La Maqra'a électronique d'Algérie"



Un timbre-poste dédié à "La Maqra'a électronique d'Algérie", doté, pour la première, d'un code QR, a été émis samedi, indique un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications.

L'émission de ce timbre-poste témoigne de "l'engagement ferme de l'Algérie à promouvoir les valeurs de mémorisation et de récitation du Saint Coran, mais aussi à soutenir la transition numérique au service de l'Islam et du référent religieux national", précise la même source. "Pour la première fois de l'histoire de la philatélie algérienne, ce timbre-poste est doté d'un code QR, permettant aux utilisateurs d'accéder directement à la plateforme numérique pour le Coran (<https://maqraa.dz>), relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs", indique le communiqué.

La Maqra'a électronique d'Algérie, est une plateforme dédiée à l'apprentissage du Saint coran (mémorisation, récitation, etc.), tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, selon la même source, rappelant que cette plateforme est encadrée par une élite de cheikhs spécialisés dans l'enseignement du Coran et de ses sciences.

TOURISME

Le 4e Salon international "Annaba Siah" du 8 au 10 mai

La ville d'Annaba accueillera la quatrième édition du Salon international "Annaba Siah" du 8 au 10 mai prochain sous le thème "La numérisation, secret de notre jeunesse pour la relance du tourisme", a-t-on appris dimanche auprès du Directeur local du tourisme et de l'artisanat, Benamar Belabbès.

Dans une conférence de presse consacrée au programme de ce Salon visant la promotion du tourisme et la mise en contact des opérateurs du secteur, le même responsable a précisé que cette nouvelle édition est organisée avec une nouvelle approche axée sur l'exploitation des nouvelles technologies pour développer l'attractivité touristique.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Un (01) mort et 200 blessés en 24 heures (Protection civile)



Une (01) personne est décédée et 200 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, indique, dimanche, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Relizane avec un (01) décès et deux (02) blessés, suite à une collision entre 02 motocyclettes survenue au lieu-dit "village Belhadj", commune d'Ouarizane, précise la même source.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile de la wilaya de Tébessa sont intervenues suite au décès d'un jeune homme de 35 ans, par intoxication au monoxyde de carbone (Co) émanant d'une "Tabouna" à l'intérieur d'une habitation, sise cité "El Moudjahidine", commune de Bir El Atter, déplore-t-on.

En outre, les moyens de la Protection civile de la wilaya d'Oran sont intervenus suite à un glissement de terrain sur cinq (05) habitations précaires, au lieu-dit "Ardh Chebbat", commune d'Oran, ayant causé le décès de quatre (04) personnes dont deux (02) enfants de 06 et 05 ans, ainsi que de deux femmes de 43 ans et 18 ans.

Treize (13) autres personnes ont été blessées et prises en charge sur les lieux, puis évacuées vers l'hôpital local, ajoute le communiqué, précisant que "d'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés, à savoir 16 équipes spécialisées, dont celles en sauvetage en milieu périlleux ainsi que la brigade cynotechnique".

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de trois (03) incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger et de Mostaganem, causant des gênes respiratoires et un état de choc à 3 personnes, de même que pour le sauvetage de cinq (05) familles coincées au niveau des étages supérieurs d'un immeuble sis à Alger, conclut le communiqué.

Oran : 4 morts et 13 blessés dans un glissement de terrain (Protection civile)

Quatre personnes ont trouvé la mort et 13 autres ont été blessées dans un glissement de terrain, survenu dans la nuit du samedi à dimanche au lieu-dit "Terrain Chabat" dans le quartier de Haï Sanaouer (ex-Planteurs), dans la commune d'Oran, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Le glissement de terrain, qui s'est produit peu après minuit, a entraîné l'effondrement de cinq habitations précaires, faisant, selon un bilan définitif de la Protection civile, 4 morts, dont deux femmes transportées par des particuliers.

Les personnes décédées étaient âgées entre 5 et 43 ans.

Le bilan fait état également de 13 personnes blessées, dont 7 prises en charge par les services de la Protection civile.

Les victimes, âgées entre 12 et 75 ans, ont été évacuées vers les hôpitaux de la région.

Les services de la Protection civile ont mobilisé pour cette intervention 4 camions de secours, 5 ambulances, une équipe de recherche et d'intervention en zones difficiles, ainsi qu'une unité cynotechnique.

Le wali d'Oran, Samir Chibani, s'est rendu sur les lieux du drame, pour s'enquérir de la situation des habitants du quartier.

EMIGRATION CLANDESTINE

Chlef : arrestation de 7 organisateurs de traversées clandestines en mer (sûreté)



Sept (7) organisateurs de traversées clandestines en mer ont été arrêtés par les services de sécurité dans la wilaya de Chlef, avec la saisie en leur possession de matériel et de moyens destinés pour ce faire, a-t-on appris, dimanche, auprès de la sûreté de wilaya.

Selon un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Chlef, sept (7) individus ont été arrêtés par la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Chettia, qui a ainsi réussi à mettre en échec une tentative d'organisation d'une traversée clandestine par mer avec la saisie de matériel destiné à la traversée illégale.

Cette opération a commencé par l'arrestation de trois (3) suspects, âgés de 24 à 43 ans, originaires de Chlef, à la suite de patrouilles de la BMPJ à Chettia.

Le contrôle d'identité et la fouille des suspects a permis la saisie d'appareils et d'équipements de navigation maritime (2 boussoles et du matériel relatif aux bateaux à moteurs), est-il ajouté de même source.

La poursuite des investigations dans cette affaire a mené à l'arrestation de quatre (4) autres personnes, avec l'identification de leur activité criminelle dans le domaine du trafic illicite de migrants par voie maritime.

A cela s'ajoute la saisie d'une quantité de substances psychotropes destinées à la vente, et l'identification de deux (2) autres individus en relation avec l'activité des suspects.

Les suspects arrêtés dans cette affaire ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes près le tribunal de Chlef sous les chefs d'accusation de "tentative et planification de sortie illégale de plusieurs personnes du territoire national en contrepartie d'un avantage financier".

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Batna : démantèlement d'un réseau de dealers activant à proximité des milieux scolaires (Gendarmerie)

Les éléments de la Gendarmerie nationale à Ain Touta, dans la wilaya de Batna, ont démantelé un réseau criminel de dealers spécialisé dans l'écoulement de psychotropes à proximité des milieux scolaires, a-t-on indiqué dimanche dans un communiqué du groupement de wilaya de corps constitué.

Le communiqué a précisé que l'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations relatives à un réseau s'adonnant à l'écoulement de psychotropes à proximité des milieux scolaires ayant permis l'arrestation de deux suspects repris de justice écoulant des psychotropes à côté d'un établissement scolaire de la ville d'Ain Touta et l'identification de trois autres membres du réseau.

Pas moins de 93 comprimés psychotropes, 12 grammes de kif traité, 3 armes blanches, un véhicule de tourisme et une somme d'argent issue de ce trafic de 142.000 DA ont été saisis, selon le communiqué.

Les suspects arrêtés âgés de 20 et 23 ans seront présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes au terme des procédures légales, a ajouté le même communiqué.

GLISSEMENT DE TERRAIN À ORAN Le président de la République présente ses condoléances à la famille des victimes

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présenté, dimanche, ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille des quatre victimes qui ont péri dans un glissement de terrain, ayant entraîné l'effondrement de cinq habitations précaires dans la wilaya d'Oran.



"C'est avec une grande affliction et une profonde tristesse que nous présentons nos sincères condoléances à la famille des quatre victimes qui ont tragiquement perdu la vie dans un glissement de terrain

ayant entraîné l'effondrement de cinq habitations précaires à Oran", a écrit le président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux. Et d'ajouter: "En cette douloureuse épreuve,

nous prions Dieu Tout Puissant d'entourer les défunts de Sa sainte miséricorde et d'accorder un prompt rétablissement à tous les blessés. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons".

Une délégation ministérielle sur place pour s'enquérir des conditions de prise en charge des victimes

Une délégation ministérielle s'est rendue dimanche à Oran pour s'enquérir des conditions de prise en charge des blessés à la suite du glissement de terrain survenu au quartier Sanaouer au chef-lieu de wilaya, faisant quatre morts et 13 blessés.

La délégation est composée du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la

femme, Soraya Mouloudji, du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, accompagnés du Directeur général de la Sécurité nationale, Ali Badaoui et du Directeur général de la Protection civile, Boualem Boughelaf.

La délégation s'est rendue au service des urgences médicales du Centre hospitalo-universitaire "Dr Benzerdjeb" d'Oran pour se rassurer de l'état de santé des blessés et s'enquérir des conditions de leur prise

en charge médicale. Une cellule de crise a été mise en place au niveau de la wilaya d'Oran pour prendre des mesures d'urgence suite au glissement de terrain, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Cette cellule, présidée par le wali d'Oran, Samir Chibani, regroupe divers services, notamment le cabinet du wali, la daïra et la commune d'Oran, ainsi que les directions de la santé, de l'habitat et d'autres instances concernées.

L'effondrement de

cinq habitations précaires à la suite du glissement de terrain, a causé la mort, selon un bilan définitif, à quatre personnes âgées entre 5 et 43 ans, et des blessures à treize (13) autres dont l'âge varie entre 12 à 75 ans, qui ont été secourus et transportés à l'hôpital. La Protection civile a mobilisé pour cette intervention quatre camions de sauvetage, cinq ambulances, une unité spécialisée dans les interventions en terrains difficiles, ainsi qu'une unité cynotechnique.

Relogement de toutes les familles en danger (ministre)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a affirmé, dimanche à Oran, que toutes les familles vivant dans des habitations menacées d'effondrement sur le site du glissement de terrain survenu dans le quartier Sanaouer seront relogées dès ce soir.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion de la délégation ministérielle avec les autorités locales au siège de la wilaya, tenue en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, et du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, M. Merad a souligné que "toutes les familles qui doivent quitter leurs habitations en danger seront relogées ce soir dans de nouveaux logements". "Toutes les dispositions ont été

prises avec le ministère de l'Habitat et les autorités locales pour les prendre en charge", a-t-il affirmé.

Le ministre a réaffirmé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une attention particulière aux citoyens, où qu'ils soient, appelant à faire preuve de solidarité avec les familles affectées et à éliminer les dangers qui les entourent, afin d'éviter que de tels incidents se reproduisent.

Il a également souligné que l'Etat reste aux côtés du citoyen, tant sur le plan de la solidarité que de l'intervention, insistant sur la nécessité de prévenir ce genre de risques dans toutes les villes, qu'il s'agisse d'habitations précaires, d'inondations ou d'autres menaces.

M. Merad a aussi annoncé que les victimes de l'accident et leurs proches bénéficieront d'un accompagnement psychologique as-

suré par des spécialistes.

Il a rappelé que la délégation ministérielle s'est rendue à Oran sur ordre du Président de la République pour s'assurer de l'état des blessés et trouver des solutions aux sinistrés.

La délégation s'est rendue sur le lieu de l'accident, survenu dans la nuit de samedi à dimanche à "Terrain Chabat" au quartier Sanaouer, ainsi qu'au service des urgences du CHU "Dr Benzerdjeb" pour constater les conditions de prise en charge médicale. Pour rappel, cette délégation comprend le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, le ministre de la Solidarité nationale, Soraya Mouloudji, le ministre de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi, accompagnés du Directeur général de la Sécurité nationale, Ali Badaoui, et du Directeur général de la Protection civile, Boualem Boughelaf.

COMMUNICATION

La culture de la formation continue soulignée à Ouargla (recommandations)

Les participants à la 3ème rencontre régionale des journalistes et professionnels des médias ont mis l'accent, samedi à Ouargla, lors de la cérémonie de clôture présidée par le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, sur l'intérêt de promouvoir la culture de la formation continue au sein des médias.

Les recommandations adoptées à l'issue des quatre ateliers mis en place, avec la participation des représentants des différentes entreprises médiatiques, ont mis l'accent sur la nécessité d'ancrer la culture de la formation continue au sein des médias, à travers la préparation de programmes périodiques en direction des journalistes et techniciens, l'encouragement de l'autoformation et l'organisation de cycles de formation au profit aussi des chargés des cellules de communication.

La conclusion de partenariats entre les entreprises médiatiques et les institutions universitaires algériennes pour la formation d'étudiants dans le domaine de l'information et de la communication, la coopération entre les entreprises médiatiques nationales pour faire face aux divers défis et attaques médiatiques ciblant l'Algérie, ainsi que la facilitation de l'accès aux sources d'information et la rapidité dans la diffusion pour combattre les rumeurs, font partie des recommandations ayant sanctionné cette rencontre.

Les participants ont plaidé, en outre, pour l'utilisation de l'intelligence artificielle et de la numérisation en vue de mettre en place une base de données devant faciliter la tâche aux journalistes et professionnels des médias dans l'accomplissement de leur mission.

Ils ont appelé, à ce titre, à redoubler d'effort pour soutenir les entreprises médiatiques du Sud du pays et leur permettre d'être au diapason des mutations que connaît le paysage médiatique, eu égard à la vaste étendue de la région, en plus de les appuyer en encadrement humain et matériel pour améliorer la qualité de leur travail et intégrer le métier de journaliste parmi les métiers pénibles.

L'importance de l'organisation de rencontres périodiques des médias avec les autorités locales pour éclairer l'opinion publique et accompagner les différents programmes de développement, a figuré également parmi les recommandations des participants.

Au volet juridique, les participants ont appelé à mettre l'arsenal juridique au diapason des mutations technologiques modernes, ainsi que la suggestion de la tenue de séminaires de journalistes et des chargés des cellules de communication, en vue de promouvoir la culture juridique et vulgariser les textes régissant la profession.

Parmi les autres recommandations de cette rencontre, les participants ont suggéré l'implication de la communauté algérienne établie à l'étranger pour promouvoir l'image de l'Algérie à l'extérieur, via les représentations diplomatiques.

Intervenant à la clôture de la rencontre, le ministre de la Communication a mis l'accent sur l'importance, pour les journalistes, d'acquiescer les compétences, les techniques et les connaissances susceptibles de leur permettre d'accomplir convenablement leur mission, conformément aux règles d'éthique professionnelle.

M. Meziane a insisté, à cet égard, sur la nécessité, pour les journalistes et professionnels des médias, de respecter la déontologie dans l'exercice de ce noble métier et d'éviter les pratiques susceptibles de nuire à la société.

Il a exhorté, par la même occasion, les personnels de la corporation à "œuvrer avec objectivité, opter pour la neutralité et présenter des informations complètes et précises, tout en évitant le discours de haine".

Il est à rappeler que les travaux de cette 3ème rencontre régionale qui a rassemblé des représentants de la corporation issus de 15 wilayas du Sud-est du pays, ont été déclinés en quatre ateliers dédiés à l'examen du "nouvel arsenal juridique régissant le secteur de la communication et l'éthique professionnelle", "la réalité de l'audiovisuel, de la presse écrite et électronique à l'ère des nouveaux défis de l'intelligence artificielle et des technologies de la 5G", "la communication institutionnelle et son rôle dans la promotion de l'image de l'Algérie" et "la formation continue et spécialisée et l'étude prospective des métiers d'avenir".

UNIVERSITÉ DE LA FORMATION CONTINUE (UFC) - DIDOUCHE MOURAD Lancement de la Semaine Nationale de Volontariat pour la Propreté et la Prévention des Incendies de Forêt

Par Abed Meghit

Dans le cadre de sa mission citoyenne et de son engagement envers la société et son environnement, l'Université de la Formation Continue (UFC) de Didouche Mourad a donné, samedi 26 avril 2025, le coup d'envoi de la Semaine Nationale du Volontariat pour la Propreté, la Sécurisation des Récoltes et la Sensibilisation aux Risques d'Incendies de Forêt. L'événement, organisé sous le slogan « Notre université, notre responsabilité... Préservons-la verte et propre, transformons nos déchets en ressources », s'étendra jusqu'au 1er mai 2025. La cérémonie inaugurale, tenue au Centre de Blida, a rassemblé de nombreuses autorités locales et partenaires sociaux. Parmi eux, le directeur de l'UFC, le professeur Yahia Jaafri, qui a souligné dans son discours l'importance d'inculquer une conscience écologique durable et de renforcer l'esprit de solidarité pour protéger les ressources naturelles, particulièrement face aux risques d'incendies estivaux. Parmi les participants figuraient des représentants de la Direction et de la Conservation des Forêts de la wilaya de Blida, des directions régionales du commerce de Blida et Tipaza, des représentants de l'Université Saad Dahlab, du Parc National de Chréa, ainsi que de la Protection Civile. Le corps enseignant, les étudiants de l'université ainsi que des représentants de la société civile étaient également nombreux à répondre présents.

Des activités variées et pédagogiques

La journée d'ouverture a été marquée par plusieurs actions concrètes : Une manœuvre de simulation d'extinction d'incendie de forêt, organisée sous la supervision des agents de la Protection Civile et en présence des responsables universitaires et des autorités locales. Des opérations de plantation d'arbres et d'embellissement des espaces verts du campus, en vue de promouvoir les comportements écologiques exemplaires.

D'intenses campagnes de nettoyage du centre universitaire, accompagnées d'ateliers de sensibilisation sur le tri et la valorisation des déchets. Par ailleurs, un séminaire scientifique sur le rôle de la numérisation dans l'amélioration du secteur de l'enseignement supérieur a été animé par des experts et enseignants. Les échanges ont notamment porté sur l'exploitation de l'intelligence artificielle pour détecter et prévenir les risques environnementaux. À cette occasion, le directeur de l'université a annoncé la création d'un "Club Vert" au sein du Centre de Blida, dédié aux questions environnementales et de développement durable.

Un geste de reconnaissance et une ambition durable

Dans un moment chargé d'émotion, l'université a honoré les diplômés 2024 de la Direction du Commerce, illustrant ainsi son soutien constant aux institutions partenaires. À travers cette initiative nationale, menée simultanément dans 49 wilayas et 10 annexes, l'UFC ambitionne de renforcer la culture environnementale, de promouvoir des comportements écologiques au quotidien et de réduire les risques liés aux incendies de forêts, tout en offrant un cadre universitaire propre, vert et durable.

JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL Renforcement des mesures préventives et consolidation de l'arsenal juridique

L'Algérie célèbre, aujourd'hui, à l'instar des autres pays, la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, tout en poursuivant les efforts visant à renforcer et à promouvoir sa politique nationale de prévention des risques professionnels.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur des relations de travail au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Si Youcef Abdelkrim, a affirmé que l'Algérie s'est dotée d'un "arsenal juridique important, relatif à la sécurité et à la santé au travail, et qui comprend un ensemble de textes législatifs et réglementaires couvrant tous les aspects de la prévention dans ce domaine, l'objectif étant de protéger les travailleurs contre les accidents de travail et les maladies professionnelles".

Il a évoqué, dans ce cadre, la loi n 88-07 promulguée en 1988, relative à la prévention sanitaire, à la sécurité et à la médecine du travail, et qui prévoit une série de dispositions pour "garantir un environnement de travail sûr et sain et des conditions préventives dans le milieu professionnel". Le responsable a également évoqué le "Profil algérien" pour la sécurité et la santé au travail, un "document de référence" adopté en 2023, permettant d'"expliquer le système national de santé et de sécurité professionnelles ainsi que le



cadre juridique y affèrent, et de connaître les plans d'action dans ce domaine".

Sur le plan institutionnel, de nombreux organismes nationaux relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ont été institués. Ces organismes sont chargés de la protection sanitaire et de la sécurité au travail et veillent à la mise en œuvre de la politique nationale de prévention des risques professionnels.

Parmi ces organismes, figurent l'Institut national de prévention des risques professionnels (INPRP), l'Organisation de prévention des risques professionnels dans

les activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (OPREBATPH), l'Institut national du travail et l'Entreprise de médecine du travail EPE PRESTIMED.

Au niveau international, l'Algérie a ratifié un nombre important de conventions internationales dans ce cadre, notamment la convention n 155 sur la sécurité et la santé des travailleurs, a précisé le même responsable. De son côté, le Directeur Général de l'EPE PRESTIMED médecine du travail, M. Anis Boutoutou, a affirmé que son organisme avait enregistré une "hausse significative" dans les activi-

tés qu'il mène dans le domaine de la médecine du travail, comme les examens médicaux périodiques au profit des travailleurs, ce qui représente un "indicateur positif" dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

De son côté, l'inspecteur général du travail, M. Ammar Guemri, a rappelé que le travail d'inspection mené par cet organisme contribue à l'amélioration des conditions de travail en matière de sécurité et de santé professionnelles, notamment à travers le contrôle de la mise en œuvre des lois.

Il a précisé, à ce propos, que les services de l'Inspection du travail ont effectué, au cours du premier trimestre 2025, des visites d'inspection et de contrôle des conditions de travail en matière de sécurité et de santé professionnelles, couvrant "34.959 employeurs du secteur économique".

Il a souligné que l'Inspection du travail mène également des activités de sensibilisation sur les dispositions de la loi relative à la prévention des risques professionnels.

PARLEMENT

M. Boughali souligne la nécessité de sensibiliser les jeunes générations aux droits des peuples

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a souligné, dimanche à Alger, la nécessité de sensibiliser les jeunes générations aux droits des peuples, notamment le droit à l'autodétermination.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de distinction des lauréats de la première édition du concours national des meilleurs travaux scolaires sous le thème: "L'Algérie et les causes justes", le président de l'APN a expliqué que cette initiative éducative s'inscrit dans le cadre des "efforts globaux des institutions de l'Etat pour assurer une éducation saine à la nouvelle génération", notamment en matière d'inculcation des valeurs nobles pour forger une personnalité équilibrée.

La réalisation de cette démarche, précise M. Boughali, passe par "l'inspiration tirée de l'histoire glorieuse de l'Algérie, source de fierté et d'attachement aux principes et valeurs que nos

ancêtres ont porté pour défendre la dignité humaine et soutenir les opprimés".

M. Boughali a ajouté que ce concours a vu la participation de "près de deux mille enfants issus de différentes wilayas du pays, y compris ceux de la communauté algérienne établie à l'étranger, qui ont démontré leur attachement à leur patrie et ont fait de leur implication artistique un pont de communication et un moyen d'exprimer leur amour pour la patrie".

De son côté, le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui a mis en avant l'engagement de son département à "assurer un environnement propice et à réunir toutes les conditions d'une éducation saine pour une génération montante imprégnée de nationalisme et de valeurs humaines, pour pouvoir poursuivre le processus d'édification".

Le secteur de l'Éducation nationale adopte une stratégie reposant sur "une participation positive et continue pour

atteindre les objectifs fixés dans ce sens", a-t-il ajouté. Pour sa part, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib a salué l'organisation de cette initiative qui vise à "ancrer, auprès des jeunes générations, les valeurs et les positions nationales envers les causes justes à travers le monde".

Il a évoqué la stratégie de l'Etat à l'égard de la communauté nationale à l'étranger, fondée sur "la consolidation des liens de notre communauté avec la mère patrie et le renforcement de son rôle, en tant que partie intégrante de la nation".

Dans le cadre de ce concours organisé par l'APN en coordination avec le ministère de l'Éducation nationale sous le slogan: "La justice, socle de garantie des droits des peuples", 62 lauréats parmi les élèves du cycle moyen ont été honorés dans les domaines du dessin, de la poésie, du poème, de la nouvelle et du monologue.

SOCIÉTÉ CIVILE

Mme Hamlaoui souligne l'importance d'une prise de conscience chez les étudiants face aux défis actuels

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, a souligné l'importance d'une prise de conscience chez les étudiants face aux défis actuels et de la mobilisation des jeunes pour défendre les constantes nationales, a indiqué dimanche un communiqué de cette instance. Dans une allocution pronon-

cée à l'ouverture d'une rencontre estudiantine sur les défis de la souveraineté nationale, organisée samedi à l'Université d'Alger 3, Mme Hamlaoui a mis en avant "l'importance d'une prise de conscience chez les étudiants face aux défis actuels", jugeant nécessaire pour les jeunes de "se mobiliser pour défendre les constantes na-

tionales et apporter leur pierre à l'édifice de l'Algérie nouvelle".

Cette rencontre, à laquelle ont pris part des personnalités nationales, a été marquée par "un débat enrichissant entre étudiants et enseignants, qui ont insisté sur l'importance de la préservation de la souveraineté nationale et de la défense de

l'identité nationale". Le débat a porté également sur d'autres aspects liés aux mutations régionales et internationales et leur impact sur la souveraineté nationale, donnant lieu à d'intéressants échanges "réflétant le grand intérêt des étudiants pour ces questions vitales", selon le communiqué.

PROJET DE PRODUCTION DE CÉRÉALES ET DE LÉGUMINEUSES À TIMIMOUN

Sonelgaz : Toutes les facilités assurées pour accélérer le lancement du projet

Le Président-directeur général (Pdg) du groupe Sonelgaz, M. Mourad Adjal, a affirmé que le groupe avait pris une série de mesures proactives pour assurer le raccordement aux réseaux d'électricité et du gaz du projet algéro-italien de production de céréales, de légumineuses et de pâtes alimentaires dans la wilaya de Timimoun, a indiqué hier un communiqué du groupe.

Cette déclaration a été faite lors d'une audience accordée, au siège de la direction générale de Sonelgaz, à une délégation de la société BF El Djazair, un projet de partenariat entre le groupe italien BF et l'Etat algérien, représenté par le Fonds national d'investissement (FNI), conduite par le Pdg de l'entreprise, M. Mustapha Houari, en présence de plusieurs cadres dirigeants des deux parties, et du représentant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a précisé la même source.

Lors de ce rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités en faveur de l'investissement étranger et du renforcement du développement national, les mesures prises par les filiales de Sonelgaz pour accélérer les études techniques relatives au raccordement du projet aux réseaux d'électricité et du gaz ont été examinées, a ajouté



la même source. A cette occasion, M. Adjal a souligné que Sonelgaz, en tant qu'outil de l'Etat, s'emploie à mettre en œuvre les orientations des hautes autorités, notamment en matière de soutien à l'investissement agricole et rural, insistant sur l'engagement du groupe à offrir toutes les facilités nécessaires à la société BF El Djazair, afin d'assurer le démarrage du projet dans les délais impartis, en attendant l'achèvement des

études finales. De son côté, M. Houari a salué l'efficacité et la disponibilité de Sonelgaz à accompagner la mise en œuvre de nombreux projets, évoquant les besoins énergétiques du projet.

La rencontre a été couronnée par un accord sur la création d'une équipe de travail conjointe entre Sonelgaz et la société BF El Djazair pour élaborer une feuille de route préliminaire incluant les solutions techniques et les estimations fi-

nancières nécessaires, laquelle constituera une base pour la préparation du cadre contractuel, en coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ajoute le communiqué.

L'équipe de travail conjointe a entamé ses travaux immédiatement après la réunion, en examinant les axes de la feuille de route et les étapes de sa mise en œuvre.

Le projet algéro-italien est un projet intégré de production de céréales, de légumineuses et de pâtes alimentaires, s'étendant sur une superficie de 36.000 hectares dans la wilaya de Timimoun, avec un coût global estimé à 420 millions USD.

Il vise également à soutenir la production nationale de céréales et de légumes secs et à contribuer à la diversification des exportations hors hydrocarbures, outre la création de plus de 6.700 postes d'emploi.

MÉDÉA

Travaux d'ouverture et d'aménagement de pistes en zones rurales

Des travaux d'ouverture et d'aménagement de pistes sont engagés à travers de nombreuses communes rurales de la wilaya de Médéa dans le but de désenclaver ces régions et faciliter le déplacement des habitants des villages et des hameaux isolés, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.

Les travaux en question touchent des zones rurales situées au niveau des communes de Mihoub, Mezghena, Bouskène, Sedraya, Chellalet-El-Adhaoua,

Saneg, Mfatha, Beni-Slimane et Khems-Djouamaa, a-t-on indiqué. Financés dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL), ces travaux portent sur l'aménagement et l'ouverture de pistes d'un ou deux kilomètres dans plusieurs villages à travers ces communes, a signalé la même source. La concrétisation de ces projets va permettre aux habitants de ces villages d'accéder plus rapidement au réseau routier local, de développer l'acti-

vité agricole et d'élevage, en favorisant la circulation des biens et des personnes à l'intérieur de ces zones et vers les marchés des grandes agglomérations urbaines, a-t-on ajouté. Des projets de désenclavement similaires sont programmés dans d'autres zones éparses et dont le lancement interviendra dès la finalisation des procédures administratives entamées au niveau des communes concernées, ont souligné les services de la wilaya.

BLIDA

Réception de 26 nouveaux établissements scolaires à la prochaine rentrée

Vingt-six (26) nouveaux établissements scolaires seront réceptionnés dans la wilaya de Blida à la prochaine rentrée, a-t-on appris, dimanche, de la Direction locale de l'éducation. Ces nouveaux établissements sont représentés par 15 groupes scolaires, trois (3) lycées

et huit (8) CEM, répartis à travers l'ensemble des communes de la wilaya, a indiqué le directeur de l'éducation à Blida, Redha Lachnani.

Par ailleurs, le même responsable a fait cas de 200.000 élèves (tous cycles confondus) de la wilaya actuellement bénéficiaires de la cantine sco-

laire, dont 147.000 relevant du cycle primaire, 18.538 du cycle moyen, et 20.117 lycéens en demi pensionnat.

M. Lachnani a, également, souligné la réalisation d'un nombre d'opérations dans le but d'assurer le chauffage au niveau de différents établissements scolaires, notamment

ceux situés dans les zones montagneuses et reculées. Un fait ayant porté le taux de couverture en chauffage dans les établissements du secteur à Blida à 100% actuellement, soit un total de 441 écoles primaires, 163 CEM et 61 lycées disposant actuellement du chauffage.

M'SILA

Lancement des travaux de réalisation d'une école normale supérieure à Boussaâda

Les travaux de la réalisation d'une école normale supérieure (ENS) d'une capacité de 2.000 places pédagogiques ont été lancés dimanche dans la wilaya déléguée de Boussaâda sous l'égide du wali de M'sila, Nadjmeddine Tiar et du wali délégué de Boussaâda, Riadh Ben Ahmed.

La réalisation prévue en 30 mois de cet établissement d'enseignement supérieur mobilisera une enveloppe financière de 1,65 milliards DA, a

précisé à l'occasion dans son exposé technique le directeur local des équipements publics, Djamel Hamoudi.

Cette futur école comptera 25 classes de cours, 9 laboratoires, 4 amphithéâtres de 200 à 300 places, une bibliothèque et 66 bureaux d'administration et d'enseignants, a-t-on précisé.

Dans une déclaration à la presse, le wali de M'sila a révélé que l'étude du projet de réalisation d'une résidence

pour les étudiants de l'école normale supérieure a été réalisée et ne reste plus que l'inscription du projet afin de réduire la pression sur l'unique résidence dont dispose cette ville et améliorer les conditions de scolarisation des étudiants.

Le même responsable a exhorté l'entreprise de réalisation à respecter les délais contractuels pour rattraper le retard accusé dans la réalisation de ce projet avant de lui être confié.

CONSTANTINE

Relogement de 17 familles à Ouled Rahmoune

Dix-sept (17) familles vivant dans des habitations précaires à la commune d'Ouled Rahmoune, dans la wilaya de Constantine, ont été relogées dimanche dans de nouveaux logements, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

L'opération a ciblé des familles qui vivaient dans des habitations précaires au centre de la commune d'Ouled Rahmoune et à la ferme Badaoui Boudjemaâ dans la même collectivité locale, a précisé la cellule de communication de la wilaya qui a affirmé que le relogement s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Selon la même source, le relogement de ces familles s'inscrit dans le cadre d'une vaste opération de relogement lancée dans cette commune ciblant environ 300 familles.

En 2024, la wilaya de Constantine avait procédé au relogement de près de 1.230 familles qui vivaient dans des habitations vétustes et précaires, a rappelé la même source.

TIMIMOUN

Attribution prochaine de plus de 3.370 aides à l'habitat rural et 1.700 lots à bâtir

Un quota composé de 3.371 aides à l'habitat rural, 1.700 lots à bâtir et 40 logements publics locatifs sera attribué dans la wilaya de Timimoun à l'occasion du 63e anniversaire de l'Indépendance et de la Fête de la jeunesse, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya.

En prévision de cette opération d'envergure, répartie sur l'ensemble des communes, le wali, Souma Bemamar, a présidé une réunion avec les représentants des entreprises réalisatrices, afin de les exhorter à accélérer les travaux de construction et d'aménagement des lotissements, a indiqué le directeur du secteur, Fethi Laloui.

Cette réunion de coordination, qui a également rassemblé des cadres des secteurs concernés et des représentants des bureaux d'études, vise notamment à évaluer l'avancement des chantiers et le respect des normes en vigueur, a-t-il fait savoir.

A cette occasion, le chef de l'exécutif local a donné des instructions pour accélérer la cadence des travaux, en adoptant un système de rotation.

IN-GUEZZAM

Mise en service d'une installation électrique de 147 MW à Tin-Zaouatine

Une nouvelle turbine d'une capacité de production de 17 mégawatts (MW) a été mise en service dans la commune frontalière de Tin-Zaouatine, wilaya d'In-Guezzam, a-t-on appris dimanche de la direction locale de distribution de la société de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Inscrite dans le cadre du programme de développement de l'énergie électrique dans le Grand Sud, cette nouvelle installation, apporte une valeur ajoutée aux capacités de production électrique locales et vient renforcer la centrale solaire de 13 MW, portant ainsi la capacité de production locale à 30 MW, a précisé à l'APS le chargé de la communication à la Sonelgaz-In Guezzam, Mohamed Benabdallah.

La nouvelle installation vise à alimenter la région en énergie électrique suffisante, à promouvoir l'investissement agricole et industriel et à améliorer le service public dans cette région de l'extrême Sud du pays, a-t-il ajouté.

Ce projet a été accompagné de la réalisation d'un réseau électrique de 36 km de moyenne tension, doté de cinq (5) départs, de six (6) transformateurs et d'un réseau de basse tension pour alimenter Tin-Zaouatine et les localités avoisinantes.

Ces opérations, susceptibles de contribuer à l'amélioration du service public et du réseau électrique, ont été favorablement accueillies par la population locale.

OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Remise des documents de domiciliation bancaire à plusieurs importateurs

Plusieurs opérateurs économiques dans le domaine de l'importation ont reçu, dimanche, leurs documents de domiciliation bancaire, en vue de contribuer à l'approvisionnement régulier du marché national, en attendant la création des deux instances spécialisées dans l'encadrement des opérations d'importation et d'exportation, indique un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.



L'opération qui a concerné nombre d'opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation des articles et cartables scolaires, de café, de levure de boulanger et du lait pour enfants, a été présidée par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel

Rezig, en présence du président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, précise le communiqué.

Cette démarche s'inscrit "dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, relatives à la dissolution de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), au renforcement de la transparence dans la gestion des opérations d'importation et à la régulation du marché national, jusqu'à la création des deux instances spécialisées, chargées respectivement de l'importation et de l'exportation, en adéquation avec la nouvelle vision économique", ajoute la même source.

L'opération de remise des certificats de domiciliation bancaire "se poursuivra la semaine prochaine, au profit d'autres opérateurs économiques pour certains produits essentiels, et ce jusqu'à l'organisation complète de l'opération et partant, garantir l'approvisionnement du marché national de tous les besoins".

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

M. Kouidri examine avec l'ambassadrice de l'Inde les moyens de renforcer la coopération

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Wassim Kouidri, a reçu, dimanche à Alger, l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Mme Swati Vijay Kulkarni, avec laquelle il a examiné les moyens de développer la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de représentants de l'entreprise indienne "FABTECH", spécialisée dans la réalisation d'infrastructures pour les usines pharmaceutiques, les deux parties ont passé en revue l'état et les perspectives des relations entre l'Algérie et l'Inde, précise la même source.

Les deux parties ont également discuté des voies et moyens de développer les relations dans le domaine de l'industrie pharmaceutique à travers le transfert d'expertise et d'expériences entre opérateurs, notamment par la conclusion d'accords de partenariat et de coopération, conclut le communiqué.

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ALGER

Ouverture d'une boutique Free shop au niveau

Une boutique Free shop a été ouverte, samedi à l'Aéroport international Houari Boumediène d'Alger, présentant plusieurs marques nationales et internationales. Dans une déclaration à la presse, le Président directeur général (PDG) de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Mokhtar Said Mediouni, a affirmé que la superficie totale de ce Free shop, appelé "Horizon", est de 2 400 mètres carrés, ajoutant que la SARL Salvo Grima Group Duty Free Algiers, qui a remporté le contrat d'exploitation du Free shop, a aménagé cet espace "avec une main-d'œuvre algérienne et en utilisant des matériaux locaux". L'exploitation de ce Free shop a commencé aujourd'hui progressivement, l'espace devant être pleinement utilisé d'ici le début du mois de mai prochain, selon les déclarations de M. Mediouni qui a salué les moyens déployés par la société exploitante et son engagement à fournir une structure moderne répondant aux normes internationales.

De son côté, le gérant de la SARL Salvo Grima Group Duty Free Algiers, Mohamed Salah Belhouche, a affirmé que les derniers produits de marques internationales seront disponibles au Free shop de l'aéroport international d'Alger, ajoutant que la première partie du Free shop, qui a ouvert aujourd'hui, ne représente que 30 % de la superficie totale.

A cet égard, il a expliqué que lorsque la deuxième partie ouvrira, le Free shop sera divisé en plusieurs espaces selon la nature des produits (parfums, cosmétiques, chocolat, jouets, vêtements de luxe, bijoux, ...etc).

Par ailleurs, de nombreux voyageurs algériens et étrangers ont exprimé leur satisfaction quant à l'ouverture de ce Free shop, à la qualité des produits, aux prix "compétitifs" et au "bon accueil". Pour rappel, un contrat de location de la superficie du Free shop a été signé en janvier dernier, entre l'aéroport international d'Alger et la SARL Salvo Grima.

JIJEL

Arrivée au port de Djen Djen d'un navire chargé de plus de 10.000 têtes d'ovins en provenance de Roumanie

Un navire chargé de plus de 10.000 têtes d'ovins en provenance de Roumanie a accosté, samedi soir, au port de Djen Djen (wilaya de Jijel) dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation de moutons pour l'Aid El-Adha.

La cargaison a été déchargée après finalisation des procédures de contrôle sanitaire par les inspecteurs vétérinaires, a indiqué le directeur des Services

agricoles (DSA), Bilal Chenouia. Le responsable a déclaré, à l'APS, que les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la réception et le transport des moutons vers les zones de quarantaine avant leur distribution au niveau des wilayas concernées, selon le programme tracé par le ministère de tutelle. De son côté, l'inspecteur vétérinaire, Mohamed Dahmane, a indiqué que tous les moyens

matériels et humains pour le suivi et le contrôle des moutons durant la période de quarantaine au niveau d'un entrepôt situé au port, ont été également mobilisés. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des mesures visant à répondre à la demande nationale en moutons à l'occasion de l'Aid El-Adha et à en assurer la disponibilité à travers les différentes wilayas du pays.

PME

La Finalep prévoit en 2025 des cessions de ses participations via la Bourse (DG)

La Financière algérienne de participation (Finalep), opérant dans le capital-investissement, un mode de financement conçu notamment pour les PME, compte céder cette année ses actions dans des sociétés dans lesquelles elle investit et ce via des introductions en Bourse, ce qui serait une première opération du genre en Algérie.

"Nous nous attacherons à assurer des cessions de nos parts ou actions dans les sociétés déjà financées par la Finalep/SPA, notamment par le biais d'introductions en Bourse, afin de réaliser des retours sur investissement et de libérer des ressources pour de nouveaux projets", a indiqué à l'APS son directeur général, Saïd Si Amara, soulignant les efforts déployés par cette société pour sensibiliser les acteurs économiques au financement par le capital-investissement.

Exercé par cinq sociétés y compris la Finalep, dans le cadre du dispositif national d'appui aux PME, le capital-investissement est l'un des modes alternatifs au financement bancaire d'entreprises.

Il prend la forme d'une entrée dans les capitaux d'entreprises (principalement des PME), via un achat de parts sociales, et ce pour une période allant de 5 à 7 ans.

Avec un portefeuille composé actuellement de 44 PME réparties sur plusieurs wilayas, "l'objectif principal de la Finalep en 2025 est de mener des opérations de cession de sociétés ayant atteint un niveau de maturité suffisant", ajoute le responsable de cette société créée en 1991.

Il a souligné à ce propos que les opérations de sorties ou cessions dans cette activité sont "considérées comme étant l'un des principaux indicateurs de performances d'une société de capital-investissement".

À fin 2023, la Finalep détenait 55,42% de la valeur totale des prises de participation sur le marché national du capital-investissement, représentant ainsi 24,72% du nombre total de sociétés financées par ce biais, selon la même responsable.

S'agissant de la constante progression de ses résultats depuis 2021, elle s'explique note M. Si Amara, par "la performance globale des sociétés de son portefeuille", lesquelles opèrent dans des secteurs et créneaux diversifiés, rentables et à fort potentiel de croissance.

Elles sont réparties en trois segments: les sociétés en phase de réalisation, celles en phase d'entrée en activité et celles déjà en activité, a-t-on expliqué. "Certaines entreprises ont ainsi su améliorer leurs activités, ce qui a conduit à une hausse de leurs indicateurs de rentabilité.

Cette réussite résulte d'une politique d'accompagnement sur mesure, adaptée à chaque société, visant à les soutenir dans l'atteinte des objectifs fixés, tout en prenant en compte leur situation spécifique", assure le premier responsable de la société.

Un produit d'assurance spécifique en préparation

A terme, la Finalep prévoit, dans le cadre de son plan d'action, d'œuvrer à renforcer son positionnement tout en répondant aux priorités économiques et financières des pouvoirs publics, développer de nouveaux projets en adéquation avec les orientations stratégiques nationales, en mettant l'accent sur la diversification de son portefeuille, l'exploration de nouveaux secteurs et le soutien à des entreprises à différents stades de développement.

Dans ce cadre, elle prépare des actions au profit des opérateurs nationaux afin de vulgariser le marché boursier mais aussi le capital-investissement comme mode de financement alternatif destiné aux PME, souligne le DG de la Finalep qui a fait savoir que les préparatifs sont en cours pour la mise en place d'une nouvelle assurance dédiée exclusivement aux sociétés de capital-investissement, visant à couvrir les moins-values lors de la sortie des investissements.

"Nous avons déjà contacté l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance - UAR - et des compagnies d'assurance afin d'étudier la possibilité de mettre en place ce type de couverture de risques, qui n'existe pas encore.

Actuellement, la Finalep a entamé des négociations avec une compagnie d'assurance pour définir les conditions et modalités de ce type de contrat d'assurance", détaille M. Si Amara.

En outre, la Finalep compte mettre en place un "plan de formation plus adapté au métier du capital-investissement" et dont les axes ont été arrêtés en collaboration avec un institut spécialisé dans la formation en finance, qui a d'ores et déjà engagé des actions pour concrétiser cette initiative.

Outre la Finalep dont le capital social est de 3,2 milliards DA, il existe en Algérie quatre autres sociétés de capital-investissement (SCI) toutes publiques.

Il s'agit d'El-Djazair Istithmar, le Fonds algérien d'investissement (AIF), ICOSIA Capital Spa filiale de Madar holding, et Algerian Start-up fund (ASF).

ETATS UNIS

Washington secoue le sommet sur l'énergie en fustigeant les politiques anti-fossiles

Les Etats-Unis ont fustigé jeudi les politiques hostiles aux énergies fossiles, les qualifiant de "néfastes et dangereuses", au premier jour du sommet de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) sur la sécurité énergétique, à Londres, s'opposant fermement aux pays qui veulent tourner la page.



"Certains veulent réglementer toutes les formes d'énergie, sauf les soi-disant renouvelables, jusqu'à leur disparition complète, au nom de la neutralité carbone. Nous nous opposons à ces politiques néfastes et dangereuses", a déclaré Tommy Joyce, secrétaire adjoint par intérim à l'Energie pour les affaires internationales.

Une critique à peine voilée de l'administration Trump sur

l'AIE, devenue boussole de la transition énergétique: en 2021, cette agence née en 1974 après le premier choc pétrolier avait ulcéré les pétroliers en affirmant qu'il fallait renoncer immédiatement à tout nouveau projet hydrocarbure face au réchauffement climatique. Les représentants d'une soixantaine de pays et d'une cinquantaine d'entreprises ont planché jeudi sur l'avenir de la sécurité éner-

gique, au moment où la planète est secouée par les conflits en Ukraine et au Proche-Orient, les droits de douane américains, ainsi que le climato-scepticisme du président Donald Trump. La Chine, ou la Russie ne sont pas représentées, tandis que les Etats-Unis n'ont envoyé que des secrétaires d'Etat adjoints par intérim à ce sommet de deux jours co-présidé par le Royaume-Uni.

SYRIE

Le FMI et la BM saluent les efforts de réintégration

Les dirigeants du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale ont déclaré jeudi dans un communiqué commun qu'ils saluaient les efforts visant à aider la Syrie à "réintégrer la communauté internationale".

Cette déclaration a été faite alors que le gouverneur de la banque centrale et le ministre des Finances de la Syrie ont participé aux réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale cette semaine, pour la première fois depuis plus de 20 ans. "Notre intention est avant tout de les aider à reconstruire les



institutions afin qu'ils puissent s'intégrer dans l'économie mondiale", a déclaré Kristalina Georgieva, directrice générale du FMI, plus tôt

jeudi. A Washington cette semaine, des représentants du FMI et de la Banque mondiale ont rencontré les autorités syriennes, les mi-

nistres des Finances et d'autres acteurs clés. La déclaration conjointe fait état d'une "large reconnaissance des défis urgents auxquels est confrontée l'économie syrienne et d'un engagement collectif à soutenir les efforts de redressement et de développement déployés par les autorités".

La déclaration ajoute que la priorité sera donnée aux efforts visant à répondre aux besoins essentiels du peuple syrien, à la reconstruction des institutions et à l'élaboration d'une stratégie nationale de redressement économique.

ALLEMAGNE

Le moral des patrons rebondit à contre-courant des attentes

Le moral des entrepreneurs allemands, mesuré par l'institut munochois de conjoncture "IFO", a progressé en avril à contre-courant des attentes, dans un climat économique jugé morose et au milieu d'incertitudes liées aux droits de douane américains.

Le baromètre IFO, indicateur très suivi par le milieu des affaires, s'est établi en avril à 86,9

points, en légère hausse de 0,2 point sur un mois, selon un communiqué publié jeudi.

Les analystes sondés par le cabinet d'expertise FactSet tablaient de leur côté sur une baisse d'1,5 point. Les chefs d'entreprise jugent la situation actuelle un peu moins morose, avec une évaluation à son plus haut niveau depuis huit mois. Elle demeure toutefois faible,

dans une économie marquée par deux années de récession. Mais les entrepreneurs restent prudents: leurs attentes à six mois ont légèrement reculé, en raison des tensions douanières avec les Etats-Unis. L'économie allemande devrait avoir légèrement rebondi lors du premier trimestre 2025, a indiqué la Banque fédérale d'Allemagne dans son bulletin mensuel.

BOURSES MONDIALES

Les bourses asiatiques en hausse

Les Bourses d'Asie ont grimpé vendredi, dans le sillage de Wall Street, misant sur la perspective d'un apaisement des tensions commerciales alors que s'esquissent des accords à Washington.

A la Bourse de Tokyo vers 02H30 GMT, l'indice vedette Nikkei progressait de 1,39% à 35.527,39 points et l'indice élargi Topix de 1,07% à 2.620,32 points. La Bourse de Séoul progressait de 0,64%, Sydney gagnait 0,60% et Taipei bondissait de 2,45%.

Même sursaut des places chinoises: l'indice hongkongais Hang Seng montait de 0,91%, l'indice composite de Shenzhen prenait 0,3%. Ce regain d'appétit pour le risque contribuait à doper le dollar, qui avait été sous forte pression ces dernières semaines en raison des vives inquiétudes sur l'économie américaine.

Vers 02H30 GMT, le billet vert grimpait de 0,21% face à la monnaie japonaise, à 142,94 yens pour un dollar. Et il montait de 0,4% face à la monnaie commune européenne, à 1,1347 dollar pour un euro.

Signe d'un répit du marché, les cours du pétrole progressaient toujours légèrement: vers 02H30 GMT, le baril de WTI américain gagnait 0,16% à 62,89 dollars et celui de Brent de la mer du Nord de 0,20% à 66,68 dollars. Valeur refuge, l'or faisait du surplace à 3.345 dollars l'once (-0,08%), reprenant son souffle quelques jours après son record historique à plus de 3.500 dollars.

Le dollar reprend du terrain avec l'espoir d'une désescalade des tensions commerciales

Le dollar accélère sa hausse mercredi, les cambistes étant rassurés par l'espoir d'une possible désescalade des tensions commerciales entre Pékin et Washington, et par les propos conciliants de Donald Trump sur la Fed.

Vers 18H25 GMT, le billet vert progressait de 0,86% par rapport à l'euro, à 1,1323 dollar, et avançait de 0,50% contre la livre, à 1,3266 dollar. Le Dollar Index, qui compare la devise américaine à un panier d'autres grandes monnaies, gagnait 0,89%, à 99,80 points.

Le président américain a annoncé mardi une baisse "substantielle" des droits de douane de 145% avec la Chine, soulageant ainsi les marchés mondiaux effrayés par ses politiques agressives.

Pékin s'est dit ouvert à des discussions avec Washington sur les taxes douanières mercredi, faisant naître l'espoir d'une possible désescalade des tensions commerciales entre les deux premières économies mondiales.

Donald Trump a aussi déclaré qu'il "n'avait pas l'intention" de renvoyer le président de la banque centrale américaine (Fed), après que ses virulentes critiques contre Jerome Powell ont fait tanguer les marchés financiers.

Vers 18H25 GMT, le "greenback" - un des surnoms de la monnaie américaine - reprenait 1,33% vis-à-vis du yen et 1,31% par rapport au franc suisse. Autre valeur refuge par excellence, l'or refluait aussi lourdement de 2,93%, à 3.281 dollars l'once, après avoir franchi mardi les 3.500 dollars pour la première fois de son histoire.

Wall Street termine en hausse

La Bourse de New York a terminé en hausse mercredi, accueillant avec optimisme les propos rassurants de Pékin et de Washington sur la crise douanière, ainsi que l'attitude plus conciliante de Donald Trump envers la Fed.

Le Dow Jones a gagné 1,07%, l'indice Nasdaq a progressé de 2,50% et l'indice élargi S&P 500 de 1,67%. Le président Donald Trump a reconnu mardi devant la presse que les surtaxes de 145%, qu'il a lui-même imposées aux produits chinois, étaient "très élevées" et qu'elles allaient "baisser de façon substantielle". Pékin a de son côté déclaré mercredi que "les portes du dialogue restent grandes ouvertes".

Washington ne discute "pas encore" avec Pékin sur les droits de douane, a ainsi affirmé mercredi le ministre américain des Finances, Scott Bessent, lors d'une rencontre avec la presse dans la capitale américaine.

En outre, Donald Trump a aussi déclaré qu'il "n'avait pas l'intention" de renvoyer le président de la banque centrale américaine (Fed), après que ses virulentes critiques contre Jerome Powell ont fait tanguer les marchés financiers.

Lundi encore, le président américain s'en était pris à M. Powell, lui enjoignant de baisser les taux d'intérêts de la Fed. Sur le marché obligataire, le rendement des emprunts d'Etat américains à dix ans s'est très légèrement détendu, à 4,39% contre 4,40% mardi en clôture.

ETÉ 2025 - ANNABA

Vaste opération d'aménagement des façades maritimes de Sidi Salem et de Chetaïbi

Une vaste opération d'aménagement et d'équipement des façades maritimes de Sidi Salem (commune d'El Bouni) et de Chetaïbi, dans la wilaya de Annaba, a été lancée en prévision de la saison estivale 2025, a-t-on appris du directeur du Tourisme et de l'Artisanat, Omar Belabbas.

Les travaux en cours portent sur le nettoyage et la mise à niveau des plages, leur raccordement aux réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable, la réhabilitation de l'éclairage, l'installation de sanitaires, l'aménagement de parkings, la création de pistes cyclables et d'espaces de loisirs et de sport, a indiqué le responsable, à l'APS. Dans le cadre de ces travaux, des postes de gardiennage et de surveillance des plages, seront installés, en plus de l'élargissement des trottoirs, de la plantation d'arbres et de l'aménagement de sentiers pour les personnes à besoins spécifiques, a fait savoir M. Belabbas. S'agissant de la façade maritime de Sidi Salem, la corniche de ce site côtier qui s'étend sur 3 km, sera réhabilitée et équipée en vue de l'ouverture à la baignade

de trois plages d'ici la saison estivale, dotées des commodités et des services nécessaires qui assureront le confort et la sécurité des estivants, a-t-on expliqué de même source. D'autre part, plusieurs plages du chef-lieu de wilaya font l'objet de travaux d'aménagement et d'équipement pour garantir des prestations de qualité aux vacanciers. C'est notamment le cas des plages d'Ain Achir qui sera raccordée au réseau de gaz naturel et "Les sables d'or" de Chetaïbi qui bénéficiera d'une extension du réseau de distribution de l'électricité, a encore indiqué le responsable. Le nombre de plages autorisées à la baignade, actuellement de 21, passera cet été, à la faveur de ces opérations, à 24 au niveau des communes d'El Bouni, de Seraïdi, de Chetaïbi et d'Annaba-ville, selon M. Bellabas.



TOURISME

Mise en service de 145 établissements hôteliers au cours de l'année 2025 à l'échelle nationale

Un total de 145 établissements hôteliers entreront en exploitation à l'échelle nationale, au cours de l'année 2025, a indiqué, à Oran, Ghoulamallah Boukabous, Directeur de l'investissement touristique au ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

"L'année 2025 verra ainsi l'entrée en service de 145 hôtels à travers le pays, sur plus de 930 projets hôteliers en cours de réalisation ou dont les travaux sont achevés", a déclaré M. Boukabous à la presse en marge de l'ouverture de la 15^e édition du

Salon international du tourisme, des voyages, du transport, des équipements, ainsi que des services de l'hôtellerie et de la restauration.

La capacité d'accueil globale de ces établissements est estimée à plus de 91.000 lits, permettant la création de 35.000 emplois permanents, a précisé le responsable, présent à l'inauguration de cet événement économique placé sous le patronage de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, et sous la supervision du wali d'Oran,

Samir Chibani. Concernant la ville d'Oran, 14 établissements hôteliers entreront en exploitation, cette année, dont 10 seront prêts avant la saison estivale, selon les précisions de M. Boukabous. La wilaya d'Oran compte actuellement 112 projets hôteliers en cours de réalisation ou achevés, avec une capacité d'accueil de 8.000 lits. Le parc hôtelier de la wilaya comprend 212 établissements, offrant une capacité totale de plus de 22.000 lits, a rappelé le Directeur de l'investissement touristique.

Il a souligné que ce Salon international représente une opportunité de rencontre pour tous les acteurs et professionnels des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et du transport, afin de nouer des partenariats et promouvoir leurs produits touristiques.

Organisé par l'agence de communication et d'événementiel Estra d'Oran, ce Salon accueille plus de 230 exposants venus d'Algérie ainsi que de neuf pays étrangers, dont la Tunisie, l'Égypte, la Turquie, la Jordanie et l'Ouganda.

EL TARF

74 millions DA pour l'aménagement de 19 plages en prévision de la saison estivale

Les services de la wilaya d'El Tarf ont dégagé une enveloppe financière de 74 millions DA pour l'aménagement de 19 plages de plusieurs communes côtières dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2025, apprend-on jeudi des mêmes services. Selon la même source, cette enveloppe a été dégagée au titre de "la stratégie globale d'amélioration des infrastructures de base touristiques et de mise en place de conditions favorables à l'accueil des estivants surtout que la wilaya d'El Tarf représente une des importantes destinations touristiques de l'Est algérien au regard de sa biodiversité, ses forêts et ses plages aux eaux limpides".

Les travaux ainsi programmés portent sur "l'aménagement des pistes desservant les plages, des parkings, la rénovation de l'éclairage public en plus d'actions de nettoyage et de dotation des plages de moyens de sécurité", a précisé la même source. L'aménagement des plages s'inscrit également dans le cadre du développement du tourisme, le renforcement de l'attractivité du littoral et l'appui de l'économie locale, ont assuré les mêmes services qui ont relevé que la saison estivale est une opportunité pour générer de centaines d'emplois temporaires pour les jeunes à travers de multiples services assurés aux visiteurs.

Les autorités locales œuvrent par cette initiative à promouvoir l'image touristique de la wilaya et attirer un plus grand nombre de visiteurs de l'intérieur et de l'extérieur du pays après le renforcement de l'offre en hébergement hôtelier au cours des dernières années, a-t-on indiqué.

EL-MEGHAÏER

Plus de 320 cartes professionnelles numériques attribuées aux artisans depuis 2023

La Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya d'El-Meghaïer a délivré 325 cartes professionnelles numériques, depuis sa création en 2023, a-t-on appris mardi de cette structure.

Ils se répartissent entre les trois principaux volets de l'artisanat à savoir l'artisanat d'art, l'artisanat de service et l'artisanat de production de biens, a expliqué le directeur de la CAM, Rached Kadri,

précisant que 129 nouveaux artisans enregistrés ont obtenu leurs cartes professionnelles, portant le nombre total d'artisans recensés dans la wilaya à 1 879. La wilaya d'El-Meghaïer se distingue par la diversité de ses métiers, notamment la production d'artisanat à base de dérivés et de sous-produits du palmier dattier, a-t-il ajouté.

La valorisation de ces ressources locales contribue à

la protection de l'environnement, tout en offrant des produits artisanaux à des prix accessibles, a souligné le même responsable.

M. Kadri a, à ce titre, appelé les artisans à redoubler d'efforts pour promouvoir le patrimoine riche et varié de la wilaya, en renforçant la commercialisation de leurs produits lors des différentes expositions organisées par la CAM.

APS



CANADA

Un automobiliste fonce dans la foule à Vancouver, neuf morts (police)

Neuf personnes ont été tuées quand un automobiliste a foncé samedi dans la foule participant à un festival philippin à Vancouver, a annoncé la police.

"A ce jour, nous pouvons confirmer que neuf personnes ont trouvé la mort après qu'un homme a foncé dans la foule hier soir lors du festival (appelé Lapu-Lapu).

Nos pensées accompagnent toutes les personnes touchées par ce tragique incident", a annoncé la police sur les réseaux sociaux, peu après avoir écarté la piste terroriste.

Agé de 30 ans, le conducteur est un "suspect isolé" connu de la police, qui a été interpellé sur place par la foule elle-même, a expliqué un porte-parole

de la police devant la presse au milieu de la nuit, précisant que la "foule était dense" à l'endroit frappé.

L'incident s'est produit peu après 20h00 samedi (03h00 GMT dimanche) dans le quartier Sunset on Fraser de la ville de la côte pacifique, où des membres de la communauté philippine s'étaient rassemblés dans le cadre du festival.

Des images partagées sur les réseaux sociaux montrent un véhicule SUV noir dont l'avant est très endommagé, arrêté dans une rue jonchée de



débris avec des camions de restauration rapide tout autour. Et à quelques mètres, des secouristes qui s'occupent de personnes allongées sur le sol.

"Nous sommes tous en deuil avec vous", a déclaré dans un message sur les réseaux sociaux le Premier ministre canadien Mark Carney.

EXPLOSION DANS UN PORT EN IRAN

28 morts et un millier de blessés (nouveau bilan)

Le bilan de l'explosion survenue samedi dans une partie du plus grand port commercial d'Iran, est passé dimanche à au moins 28 morts et plus d'un millier de blessés.

"Malheureusement, 28 personnes sont décédées", a déclaré dans une vidéo publiée sur le site du gouvernement le directeur du Croissant-Rouge iranien, Pirhossein Koulivand, ajoutant que "20 personnes se trouvent en soins in-

tensifs". Dans son nouveau bilan, le Croissant-Rouge recense aussi plus d'un millier de blessés. Un précédent bilan faisait état de 25 morts et 800 blessés. La déflagration, entendue à des dizaines de kilomètres à la ronde, s'est produite samedi vers midi (08h30 GMT) sur un quai du port Shahid Rajai, par où transitent 85% des marchandises en Iran.

Ce port stratégique est proche de la grande ville côtière de Bandar Abbas, sur le détroit d'Ormuz, par

où passe un cinquième de la production mondiale de pétrole, à environ un millier de kilomètres au sud de Téhéran. Le président Massoud Pezeshkian a ordonné l'ouverture d'une enquête pour établir les causes de la catastrophe.

Le ministère de la Défense a affirmé qu'"il n'y avait et il n'y a à l'heure actuelle aucune cargaison (...) pour le carburant militaire ou pour un usage militaire dans la zone de l'incendie".

journee de deuil national aujourd'hui

Les autorités iraniennes ont décrété lundi 28 avril, journée de deuil national à la mémoire des victimes de l'explosion survenue samedi dans le port de Shahid-Rajai, qui a fait 28 morts et près de 1.400 blessés, a rapporté di-

manche l'agence Tasnim, citant un porte-parole du gouvernement. Selon l'agence, "le gouvernement a déclaré que demain (lundi) sera une journée de deuil national dans tout le pays". Plus tôt, la radiotélévision natio-

nale iranienne avait annoncé que le président iranien, Massoud Pezeshkian, s'était rendu à Bandar Abbas, où se trouve le port, afin d'évaluer la situation sur place après l'explosion. Une violente explosion a frappé samedi

le port de Shahid-Rajai, situé à Bandar Abbas, sur la côte du golfe Persique. Selon les dernières informations, 28 personnes ont perdu la vie et près de 1.400 ont été blessés. La cause de l'explosion n'a pas encore été déterminée.

IMMIGRATION CLANDESTINE

126 migrants secourus au large de la Libye et de Malte

L'Océan Viking, le navire ambulance affrété par SOS Méditerranée, a secouru 126 personnes au total, lors de deux sauvetages samedi au large de la Libye et de Malte, a annoncé hier l'ONG basée à Marseille.

Lors d'une première opération, 59 migrants ont été secourus, dont une femme et dix mineurs, à bord d'un bateau blanc en fibre de verre

surchargé. Aucune des personnes naufragées ne portait de gilet de sauvetage, précise l'ONG, en soulignant qu'à la fin de l'évacuation des rescapés, le pilote masqué de l'embarcation a quitté la zone à grande vitesse.

Un second sauvetage, concernant 67 personnes dans un bateau en bois surchargé menaçant de

chavirer, a ensuite eu lieu samedi en fin de journée, dans la zone de recherche et de sauvetage maltaise, alors que l'Océan Viking se dirigeait vers le nord de l'Italie et le "port sûr" de Marina di Carrara qui lui avait été désigné par les autorités italiennes. Là encore, aucun des passagers ne portait de gilet de sauvetage.

EQUATEUR

Séisme de magnitude 6,3

Un séisme de magnitude 6,3 a frappé vendredi la province d'Esmeraldas, dans le nord-ouest de l'Équateur et proche de la frontière avec la Colombie, selon l'Institut américain de géophysique (USGS).

Le tremblement de terre s'est produit à 35 kilomètres

de profondeur vers 06H45 locales (11H45 GMT). Aucune information à ce stade n'était disponible concernant d'éventuels victimes ou dégâts.

Le séisme s'est produit à 8,4 km de la ville d'Esmeraldas, la capitale de la province du même nom, a

précisé sur les réseaux sociaux l'Agence nationale de gestion des risques (SNGR), indiquant que le séisme a été ressenti dans 10 des 24 provinces de ce pays latino-américain.

L'institut océanographique équatorien (Inocar) a écarté une alerte au tsu-

nami. Une vingtaine de minutes après le séisme, l'institut équatorien de géophysique a enregistré une deuxième secousse de magnitude 4,1 dans la province côtière de Guayas, dans le sud-est du pays. Ce séisme s'est produit à 86 km de profondeur.

BELGIQUE

Un trafiquant de drogue belgo-marocain arrêté au port d'Anvers

Les autorités belges ont annoncé l'arrestation d'un trafiquant de drogue belgo-marocain dans la zone portuaire d'Anvers dans le nord du pays. Condamné en 2023 à un total de 13 ans de prison pour trafic de drogue et participation à une organisation criminelle, le criminel notoire était en fuite depuis sa condamnation, ont précisé les autorités belges. Initialement soupçonné d'avoir fui au Maroc, des indices récents ont suggéré qu'il se cachait toujours dans la région d'Anvers. C'est lors d'un contrôle de police pendant le week-end de Pâques qu'il a été repéré et a tenté de s'enfuir, d'après la même source. Le criminel a finalement été localisé et arrêté par l'équipe d'intervention rapide d'Anvers (SRT) le mercredi suivant. Après son arrestation, il a été transféré à la prison d'Anvers. Selon les autorités belges, le trafiquant de drogue belgo-marocain était impliqué aussi dans les activités de transport et de location d'entrepôt et gérait également un restaurant qui avait été la cible d'attaques liées au trafic de drogue. Pour rappel, le port d'Anvers est devenu une véritable plaque tournante du trafic de drogue et est la première porte d'entrée de la cocaïne en Europe. Et le Maroc est souvent cité quand il s'agit de trafic de drogue vers l'Europe.

CACHEMIRE INDIEN

Au moins 26 morts dans une attaque contre des touristes (nouveau bilan)

Au moins 26 personnes ont été tuées au Cachemire indien après que des hommes armés ont ouvert le feu sur un groupe de touristes mardi, selon les autorités locales. Un précédent bilan faisait état de 24 morts. Le Premier ministre indien Narendra Modi a déclaré un "acte odieux", promettant que les assassins "seront traduits en justice".

"Leur dessein maléfique n'aboutira jamais. Notre détermination à lutter contre le terrorisme est inébranlable et elle ne fera que se renforcer", a déclaré M. Modi dans un communiqué après l'attaque qui n'a pas été revendiquée. Elle est survenue à Pahalgam, une destination touristique populaire à environ 90 kilomètres de l'importante ville de Srinagar. Environ 3,5 millions de touristes ont visité le Cachemire en 2024, dont une majorité de touristes indiens, selon les chiffres officiels.

L'ÎLE MAURICE - MADAGASCAR

L'île Maurice restituée 25,5 kg d'or à Madagascar, saisis en 2019

Le gouvernement mauricien a officiellement restitué 25,5 kg d'or à l'Etat malgache, car ces biens, issus d'un trafic illicite, avaient été interceptés en 2019 sur le territoire mauricien.

A l'occasion de cette restitution, le Premier ministre mauricien, Navin-

chandra Ramgoolam, a remis les objets saisis au président de Madagascar, Andry Rajoelina, lors d'une cérémonie officielle organisée en marge de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission de l'Océan Indien (COI). Le lot restitué comprend

45 plaques d'or ainsi que des bijoux en or, lesquels seront transférés sans délai à la Banque centrale de Madagascar.

Ce moment revêt une importance particulière et va bien au-delà du simple symbole, a déclaré le président

malgache dans son discours prononcé à cette occasion. Il a également exprimé sa gratitude au Premier ministre mauricien, saluant un geste fort de coopération entre les deux pays.

TIZI-OUZOU

Les avancées de la psychiatrie en Algérie soulignées (rencontre)

La psychiatrie a réalisé des avancées importantes en Algérie et a su d'adapter aux transformations sociale et environnementale actuelles, a considéré, samedi à Tizi-Ouzou, Pr Madjid Tabti, chef de service pédopsychiatrie de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de Chéraga (Alger).

Intervenant lors du 23^{ème} Congrès national de psychiatrie tenu à l'EHS Fernane Hanafi de Oued Aissi, au Sud de Tizi-Ouzou, Pr Tabti, a estimé que "la psychiatrie, longtemps stigmatisée, est aujourd'hui aux avant-postes des thérapies pratiquées".

"La psychiatrie, pratiquée aujourd'hui, a beaucoup évolué, quantitativement et qualitativement, et épouse, avec des approches différentes, les contours de l'évolution et des transformations sociale et environnementale prévalant au sein de la société", dira-t-il en soulignant "l'importance de la développer davantage".

La communauté scientifique algérienne, a-t-il soutenu, "se projette par rapport aux évolutions sociale et environnementale en adoptant les standards internationaux" a-t-il ajouté à ce propos.

Le Pr Tabti a, en outre, considéré que "la psychiatrie est tentaculaire de plusieurs réceptacles environnemental, économique, familial, scolaire, criminel", et par conséquent il a appelé à lui accorder "un intérêt particulier au vu des expositions, interférences et additions auxquelles est exposée la société, notamment, les enfants et adolescents".

Il a, également, estimé que "la perception de la psychiatrie par le citoyen a, elle aussi, évolué et tend à se soustraire au regard stigmatisant, voire péjoratif, qui la caractérisait, un regard chargé de poids social et de considérations socio-culturelles".

Les participants à cette rencontre ont, par ailleurs, abordé différents aspects liés aux pathologies psychiatriques dont la schizophrénie, les troubles bipolaires, la violence, le stress, les addictions, et souligné l'impact croissant des mutations sociales sur la santé mentale des citoyens.

Ils ont, également, mis l'accent sur la nécessaire prise en charge pluridisciplinaire adaptée de ces pathologies.

AIN DEFLA - SOLIDARITÉ Lancement d'une caravane médicale au profit des personnes âgées

Une caravane médicale de solidarité a été lancée, dimanche, au profit de personnes âgées résidant dans des zones reculées de 23 communes de la wilaya d'Ain Defla, à l'initiative de la direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS).

Le coup d'envoi de cette opération destinée au profit de 68 personnes âgées relevant de catégories nécessitées a été donné à partir du complexe sportif "Abdelkader Ben Hamdoud", à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des personnes âgées (27 avril).

L'opération prévoit notamment la distribution d'aides sociales et de matériel médical, dont des tensiomètres, des fauteuils roulants et des matelas médicaux pour les personnes âgées, tout en leur assurant des examens médicaux supervisés par des équipes médicales relevant des cellules de proximité de solidarité, a-t-on appris auprès de la DASS.

A noter que cette caravane de solidarité est la première du genre pour cette année 2025, vu que l'année 2024 a vu l'organisation de cinq (5) caravanes médicales similaires ayant porté sur la distribution de matériel médical au profit de près de 500 personnes âgées.

Dans son intervention à l'occasion, le wali d'Ain Defla, Aissa Aziz Bouras, a souligné que cette caravane médicale va renforcer l'action de proximité au niveau des communes de la wilaya, notamment concernant les examens médicaux. Il a, aussi, salué le rôle des staffs médicaux dans la prise en charge de cette catégorie dans les zones reculées. La célébration de la Journée nationale des personnes âgées a, également, vu l'organisation de nombreuses activités au niveau du foyer des personnes âgées de Hammam Righa.

BATNA

Coup d'envoi des 1^{ères} journées chirurgicales en gynécologie-obstétrique à l'EPH d'Ain Touta

Le coup d'envoi des premières journées chirurgicales consacrées à la spécialité de gynécologie-obstétrique a été donné dimanche à l'Etablissement public hospitalier (EPH) d'Ain Touta, dans la wilaya de Batna.



Au cours de ces journées, qui se poursuivront jusqu'au 1^{er} mai, ce ne sont pas moins de 31 interventions chirurgicales, dont des césariennes complexes et des hystérectomies (ablations de l'utérus), qui seront pratiquées sur des patientes de différentes régions de la wilaya de Batna, a indiqué le directeur de l'EPH, Nouredine Nafissi.

Les opérations prévues, encadrées par des spécialistes, sont organisées en coordination avec

l'Etablissement hospitalier spécialisé "Mère et Enfant" Meriem-Bouattoura de Batna, sous l'égide de la direction de la Santé et de la Population (DSP), selon le responsable. "Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour la réussite de ces journées chirurgicales qui s'inscrivent dans le cadre de la formation continue des personnels médical et paramédical de l'EPH d'Ain Touta afin qu'ils acquièrent de l'expérience dans ce domaine", a encore indiqué M. Na-

fissi. Il a également rappelé que cet établissement de santé organise chaque année des journées chirurgicales de solidarité au profit des patients, notamment les catégories vulnérables de la wilaya de Batna et de plusieurs autres régions, notamment en chirurgie générale, en chirurgie ophtalmologique (opérations de la cataracte), ainsi que pour traiter des malformations congénitales chez l'enfant et pour poser des prothèses de la hanche et du genou.

ORAN

26 enseignants et professeurs hospitalo-universitaires distingués comme professeurs émérites



L'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella a honoré, dimanche, 26 enseignants et professeurs hospitalo-universitaires promus au rang de professeurs émérites, lors d'une cérémonie en présence d'un grand nombre d'étudiants et d'enseignants.

Il s'agit de 23 enseignants et professeurs hospitalo-universitaires en activité ou à la retraite, issus de diverses facultés dont celles de médecine, sciences exactes et appliquées, sciences de la na-

ture et de la vie, sciences humaines et sciences islamiques, ainsi que trois professeurs décédés de ce même établissement d'enseignement supérieur.

A cette occasion, le recteur de l'Université d'Oran 1, Amine Abdelmalek, a déclaré que "cet hommage rendu aux enseignants promus au rang de professeur émérite et professeur hospitalo-universitaire émérite constitue une reconnaissance du parcours remarquable de ces

hommes et femmes qui ont formé des générations d'étudiants universitaires sur lesquels le pays compte aujourd'hui dans sa marche vers le développement économique".

Il a souligné que le parcours vers l'excellence se construit graduellement, avec un travail constant et une profonde croyance en la valeur de la mission académique, saluant la fidélité de ces enseignants à leurs engagements.

"Ces professeurs ont

hissé haut le nom de leur université sur la scène scientifique et ont contribué à renforcer son rayonnement", a-t-il souligné.

L'adoption du statut spécifique du professeur émérite et du professeur hospitalo-universitaire émérite, selon le même responsable, est "une preuve de l'importance capitale qu'accordent les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, à l'Université et à la recherche scientifique". De son côté, la professeure Aïcha Derdour, distinguée en tant que professeure émérite et représentante des enseignants honorés, a indiqué que cette distinction représente "une source de motivation pour les nouvelles générations de compétences et les encourage à redoubler d'efforts en vue de l'excellence et de la réussite".

PALESTINE

Ghaza : le bilan de l'agression génocidaire sioniste s'alourdit à 52.243 martyrs et 117.639 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 52.243 martyrs et 117.639 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué dimanche les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 51 martyrs et 115 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 697 martyrs, dont

les données ont été complétées et approuvées par la commission judiciaire chargée du suivi du dossier des signalements et des personnes disparues, ont été ajoutés au bilan de l'agression sioniste à Ghaza.

Elles ont, en outre, souligné que 2.151 Palestiniens sont tombés en martyrs et 5.598 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore

sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent.

SOUDAN DU SUD

Un hôpital de MSF pillé par des hommes armés à Ulang

L'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF) a suspendu tous les services médicaux dans son hôpital d'Ulang, dans l'Etat du Haut-Nil, au Soudan du Sud, après avoir été pillé par des hommes armés, a indiqué un communiqué de l'ONG.

Ce pillage a porté un sérieux coup aux services médicaux dans cette région où il ne reste plus aucun établissement de santé opérationnel.

"Médecins sans frontières condamne fermement le pillage armé de son hôpital et de ses locaux à Ulang", précise le communiqué.

Selon l'organisation, le matin du 14 avril, des dizaines d'hommes armés ont pris d'assaut l'hôpital et les bureaux de MSF, et ont "menacé le personnel et pillé du matériel et des fournitures médicales essentiels".

"En conséquence, tous les services médicaux de l'hôpital, le seul établissement de santé opérationnel de la région, ont été suspendus", poursuit le communiqué.

"Nous sommes indignés par l'attaque contre notre hôpital et les menaces contre notre personnel médical à Ulang", a déclaré Zakariya Wmatia, chef de mission MSF au Soudan du Sud, exprimant sa "profonde préoccupation par l'impact dévastateur qu'aura la fermeture des services médicaux sur des communautés déjà vulnérables, qui se heurtent désormais à des obstacles encore plus grands pour accéder à des soins vitaux".

MSF a rappelé que cette attaque contre l'hôpital d'Ulang s'inscrivait "dans un contexte d'insécurité plus

large qui touche les soins de santé dans la région".

En janvier dernier, deux bateaux de MSF transportant six membres du personnel ont été attaqués par des hommes armés alors qu'ils retournaient à Ulang après avoir livré du matériel médical à l'hôpital du comté de Nasir.

Cet incident a "contraint MSF à suspendre toutes ses activités de sensibilisation dans la région".

L'organisation, qui continue à fournir du soutien aux services de santé dans d'autres régions du Haut-Nil, a appelé toutes les parties au conflit armé à "respecter et à protéger les structures de santé, les patients, les civils et le personnel médical, conformément au droit international humanitaire".

EBOLA

L'Ouganda déclare la fin de sa sixième épidémie

L'Ouganda a déclaré samedi la fin d'une épidémie du virus Ebola qui a fait deux morts depuis fin janvier dans le pays africain de la région des Grands lacs, 42 jours après la sortie de l'hôpital du dernier patient confirmé. C'était la sixième fois que l'Ouganda était touché par cette fièvre hémorragique virale, qui présente six souches différentes, dont trois (Bundibugyo, Soudan, Zaïre) ont déjà provoqué de grandes épidémies.

Douze cas de la souche Ebola-Soudan avaient été confirmés, et deux cas pro-

bables avaient été recensés depuis l'annonce de l'épidémie fin janvier. Elle a fait deux morts, un enfant de quatre ans et un infirmier. Plusieurs dizaines de personnes avaient également fait l'objet d'un suivi après avoir été en contact avec la maladie, selon l'agence sanitaire africaine (Africa CDC).

"L'épidémie actuelle de maladie à virus Ebola-Soudan est officiellement terminée", a déclaré le ministère de la Santé ougandais. "Cela fait suite à 42 jours sans nouveau cas depuis la sortie du dernier

patient confirmé, le 14 mars", a-t-il ajouté.

Il n'existe actuellement pas de vaccin contre Ebola-Soudan. Mais un essai de vaccin contre cette souche avait été lancé début février en Ouganda, "en un temps record" selon le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus. Le contexte international avait également représenté un défi. Début mars, les Nations unies avaient lancé un appel pour lever 11,2 millions de dollars pour faire face à cette épi-

démie, après que les Etats-Unis ont annoncé l'arrêt de l'essentiel de leur aide humanitaire.

La transmission humaine d'Ebola se fait par les fluides corporels, avec pour principaux symptômes des fièvres, vomissements, saignements et diarrhées. Les personnes infectées ne deviennent contagieuses qu'après l'apparition des symptômes, après une période d'incubation allant de 2 à 21 jours. Toutes souches confondues, ce virus a fait plus de 15.000 morts en Afrique depuis 1976.

PALUDISME

Près de 22.000 décès en RD Congo en 2024

Le paludisme a causé la mort de 21.695 personnes en République démocratique du Congo (RDC) en 2024, sur un total de 29.123.262 cas recensés à travers le pays, ont rapporté samedi des médias locaux.

"Parmi ces cas, 13.903.437 (soit 47,7 %) ont été enregistrés chez les enfants de moins de cinq ans, dont 1.292.734 cas de paludisme grave", ont précisé les mêmes sources, citant les statistiques du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) et l'association Soins de santé primaires en milieu rural et urbain (SANRU).

Selon les mêmes sources, "496.714 cas ont été rapportés chez les femmes enceintes, dont 1.151.061 cas simples et 345.653 cas graves (soit 30 %)". Selon le PNLP, le paludisme demeure la principale cause de morbidité et de mortalité dans le pays.

55 cas recensés en 2024 au Cap-Vert

Le Cap-Vert a enregistré 55 cas de paludisme en 2024, a annoncé vendredi le ministère de la Santé dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, célébrée le 25 avril de chaque année. Parmi les cas de paludisme recensés, 30 sont importés et 16 sont d'origine autochtone, a-t-il précisé. Bien que le Cap-Vert ait été certifié en 2023 comme pays sans paludisme par l'OMS, la surveillance doit rester active et les efforts doivent être constamment ravivés, a indiqué le ministère de la Santé.

VACCINATION

Certaines maladies risquent de réapparaître dans plusieurs pays (ONU)

Des maladies, y compris certaines qui ont pratiquement disparu dans de nombreux pays, risquent de réapparaître, dans un contexte de désinformation sur les vaccins, de multiplication des crises humanitaires, et de coupes budgétaires, a alerté jeudi l'ONU.

Ces nouvelles tendances à la hausse interviennent dans un contexte de désinformation sur les vaccins, de multiplication des crises humanitaires, et de coupes budgétaires, ont indiqué dans un communiqué, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds de l'ONU pour l'enfance (UNICEF) et l'Alliance pour les vaccins (Gavi).

Il s'agit de maladies comme la rougeole, la méningite, ou encore la fièvre jaune, et des maladies comme la diphtérie qui ont pratiquement disparu dans de nombreux pays.

"Les vaccins ont sauvé plus de 150 millions de vies ces cinq dernières décennies", a déclaré le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, à l'occasion de la semaine mondiale de la vaccination, qui se déroule du 24 au 30 avril, avertissant que les coupes financières touchant la santé mondiale "mettent ces avancées durement gagnées en danger".

D'après le Directeur de général de l'OMS, les épidémies de maladies évitables grâce aux vaccins augmentent à travers le monde, "mettant des vies en danger, et exposent les pays à des coûts de plus en plus grands pour traiter ces maladies et répondre aux épidémies". Ces épidémies surviennent dans un contexte de réduction des financements au niveau mondial. Une récente enquête de l'OMS menée principalement dans les pays en développement a montré que près de la moitié des pays touchés, sont confrontés à des perturbations modérées ou graves des campagnes de vaccination et de l'accès aux fournitures en raison de la baisse du financement par les donateurs.

OSTÉOPOROSE

Êtes-vous à risque ?

En 2004, la loi de Santé publique prévoyait de réduire de 10 % la fréquence des fractures du col du fémur dues à l'ostéoporose. Pari gagné ! On pourrait faire encore mieux en traitant toutes les femmes qui en ont besoin. Et vous, êtes-vous concernée ?

OSTÉOPOROSE: QUELS SONT LES EXAMENS LES PLUS UTILES ?

La densitométrie, examen radiologique calculant la densité minérale osseuse (DMO), a révolutionné le diagnostic de l'ostéoporose. Mais elle n'est pas toujours suffisante. Certaines femmes ont une densité osseuse correcte, mais des fractures survenant pourtant.

L'examen doit donc être interprété en fonction des facteurs de risque. Une densité faible est en revanche très parlante. La solution en cas de doute ? Utiliser le Frax, un questionnaire proposé par l'OMS (Organisation mondiale de la santé). Il tient compte des traitements suivis, des antécédents familiaux, de l'hygiène de vie, de la taille, du poids... Grâce à ce questionnaire, disponible sur Internet, il est aujourd'hui possible d'évaluer votre risque de fracture.

OSTÉOPOROSE: QUAND FAUT-IL PRENDRE UN TRAITEMENT ?

En cas de fracture sans traumatisme important chez une femme ménopausée. Chez les plus de 50 ans, c'est un signe de fragilité osseuse. Or, dépeignent les spécialistes, quand une femme se casse un os, le diagnostic d'ostéoporose n'est évoqué que dans moins de la moitié des cas, et une densitométrie n'est réalisée que chez moins de 30 % des patientes. Chez celles qui n'ont pas eu de fracture, la décision de traiter dépend de la densité osseuse, éventuellement des réponses au questionnaire Frax.

OSTÉOPOROSE: LES MÉDICAMENTS SONT-ILS TOUJOURS BIEN SUPPORTÉS ?

Les médecins prescrivent surtout des bisphosphonates. Pour être efficaces, ces médicaments doivent être pris pendant plusieurs années. Ils sont généralement

bien supportés. L'ostéonécrose de la mâchoire, effet secondaire le plus connu, est rarissime, sauf chez les patients atteints de cancer des os.

Globalement, ces médicaments comportent peu de risques. Il existe de toute façon une large palette de traitements que le médecin adaptera à votre cas.

OSTÉOPOROSE: YA-T-IL AUTRE CHOSE À FAIRE ?

Il faut préserver votre capital osseux par tous les moyens : alimentation équilibrée (riche en végétaux, produits laitiers, poissons gras...), activité physique (de préférence un sport à impulsions, comme le running).

Plus une exposition régulière au soleil, indispensable à la production de vitamine D par l'organisme, dont il est utile de vérifier le taux après 50 ans. S'il est inférieur à 30 ng/l, une supplémentation est nécessaire. Il existe des traitements quotidiens, bimensuels ou mensuels, au choix. La vitamine D peut aussi être couplée avec du calcium.

des patients ne revoient aucun médecin dans le mois qui suit leur hospitalisation et seuls 15 % des patients font l'objet d'un traitement.

LE TOP 3 DES PROPOSITIONS DE L'AFAR

Lancer des campagnes de sensibilisation sur la maladie, qui reste méconnue de la majorité des femmes. L'un des premiers obstacles à une prise en charge adaptée de l'ostéoporose est la mésestimation de sa gravité.

Développer les stratégies de prévention primaire des fractures de fragilité. "L'ostéoporose est une maladie du tissu osseux et non une évolution physiologique naturelle accompagnant le vieillissement comme tout prodigé de la nature".

Développer les stratégies de prévention secondaire des fractures de fragilité "pour que la 1ère fracture soit la dernière !"

Une maladie sous-diagnostiquée

L'ostéoporose est souvent abordée avec fatalité par les médecins qui y voit une maladie qui accompagne le vieillissement, et par les malades qui ne suivent pas ces propositions, l'AFAR a recueilli les témoignages de 47 patients directement concernés par l'ostéoporose (94% de femmes, 6% d'hommes) d'octobre 2016 à juin 2017.

L'OSTÉOPOROSE EN CHIFFRES

La fracture ostéoporotique, dite par fragilité osseuse, touche 1 femme sur 3 après 50 ans (ainsi, parmi 100 femmes ménopausées, 40% auront au moins une fracture par fragilité osseuse avant la fin de leur vie) et 1 homme sur 5.

Après une fracture de la hanche, une personne sur 2 ne retourne pas son autonomie.

Après une fracture du col du fémur, une personne sur 5 décède.

Après une 1ère fracture 51%



Ostéoporose : le triclosan fragiliserait les os

Le triclosan, déjà accusé d'aggraver l'antibiorésistance et de bouleverser le microbiote intestinal, favoriserait aussi le développement de l'ostéoporose chez la femme.

Le triclosan est un agent chimique aux propriétés antifongiques et antibactériennes, notamment présent dans certains produits d'hygiène comme les dentifrices, des savons ou encore des déodorants.

Déjà pointé du doigt pour de nombreux effets indésirables sur la santé (le triclosan aggraverait l'antibiorésistance, perturberait la croissance du fœtus masculin pendant la grossesse, bouleverserait l'équilibre du microbiote intestinal, voire augmenterait les risques de développer un cancer du foie), le triclosan favoriserait également la fragilité osseuse, selon une nouvelle étude conduite par des chercheurs du Hangzhou Medical College School of Public Health (en Chine).

FRACTURES OSSEUSES ET OSTÉOPOROSE

Les chercheurs, qui ont travaillé avec un groupe de 1848 participantes américaines âgées de plus de 20 ans, pendant 5 ans, ont découvert que les femmes qui présentaient des taux de triclosan anormalement élevés dans leurs urines avaient plus de risques que les autres de subir des fractures osseuses. Elles étaient également plus susceptibles de développer une ostéoporose au cours de leur vie.

39 % des Françaises âgées de 65 ans et plus sont concernées par l'ostéoporose, une maladie du squelette qui se caractérise par une fragilité osseuse et des fractures fréquentes. Cette pathologie est d'ailleurs à l'origine de 400 000 fractures chaque année en France, principalement au niveau de la hanche, des vertèbres et du poignet.

Quels risques pour la santé après une fracture du col du fémur ?

Sur les 95000 personnes hospitalisées pour une fracture du col du fémur en 2008-2009, un homme sur trois et une femme sur cinq sont décédés dans l'année qui a suivi. Le ministère des Affaires sociales vient de sortir un rapport sur les risques pour la santé de ce type de fracture.

La fracture de l'extrémité supérieure du fémur (FESF), communément appelée "fracture du col", est la plus grave des complications de l'ostéoporose, en raison de la morbidité et de la mortalité importantes qui lui sont associées. En 2008-2009, son taux d'incidence était, en France, de 22,5 pour 10 000 personnes de 55 ans ou plus. Au cours de ces deux années, près de 95 000 personnes âgées de plus de 54 ans dont 76,4% de femmes, affiliées au régime général de l'Assurance maladie, ont été hospitalisées pour ce type de fracture. La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) s'est penchée sur ces chiffres afin d'évaluer quels étaient les risques pour la santé après une fracture du col et vient de publier son rapport.

UN QUART DES PATIENTS DÉCÈDE DANS L'ANNÉE QUI SUIT

Toutes causes confondues, 23,5 % des patients de 55 ans ou plus meurent dans l'année qui suit une fracture du col du fémur. Ce taux de mortalité est plus élevé chez les hommes (32,9 %) que chez les femmes (20,6 %) et ce, dès l'hospitalisation. Pendant l'hospitalisation, les décès surviennent deux fois plus souvent chez les hommes (6,3 %) que chez les femmes (3,4 %). Un mois après leur fracture, 10 % des



hommes et 5,3 % des femmes sont morts. Trois mois après, ce taux a doublé pour les deux sexes, puis la progression ralentit. Six mois après, 25,4 % des hommes et 15,3 % des femmes sont décédés.

LA MORTALITÉ AUGMENTE AVEC L'ÂGE

La mortalité à un an augmente logiquement avec l'âge. Inférieure à 15 % avant 65 ans chez les hommes, elle est supérieure à 30 % à partir de 75 ans et atteint 62 % chez les plus âgés. Chez les femmes, elle est inférieure à 10 % avant 70 ans, elle

ne dépasse 30 % qu'à partir de 90 ans, atteignant 42,4 % chez les femmes plus âgées.

LES MALADIES CHRONIQUES AUGMENTENT LE RISQUE DE MORTALITÉ

L'état de santé du patient au moment de la fracture est déterminant sur le risque de décès à un an. Par rapport à un patient sans maladie chronique (qui a donc un mois de

Charlson à 0), le risque est multiplié par 1,46 dès que ce score est à 1, multiplié par 2,64 si le score de Charlson est à 4 ou 5 et ce risque est 4,63 fois plus important si le score est supérieur ou égal à 6.

"Réduire la mortalité en relation avec les FESF implique donc d'agir sur les facteurs favorisant sa survenue : le traitement de l'ostéoporose chez la femme et l'homme, l'encouragement à l'activité physique et l'éducation à la prévention des chutes, dont l'efficacité a été prouvée" concluent les auteurs de l'étude.

Ostéoporose : les hommes en souffrent aussi... sans le savoir

On pense souvent que l'ostéoporose affecte uniquement les femmes. Or, une étude récente montre que les hommes aussi peuvent en souffrir.

Que les mots « homme » et « ostéoporose » ne soient jamais utilisés ensemble dans la littérature médicale américaine, c'est ce qui a frappé le Pr Robert Adler, chef du service d'endocrinologie de l'hôpital pour Vétérans de Richmond (Etats-Unis). « Je pense que pour la majorité des praticiens, l'ostéoporose est une pathologie qui ne touche que les femmes. »

Or, pour cet endocrinologue, les principaux facteurs de risque pour l'ostéoporose chez les hommes ne sont guère différents de ceux des femmes : une carence en vitamine D et en calcium, le tabagisme, les changements hormonaux dus à l'âge, le manque d'exercice physique.

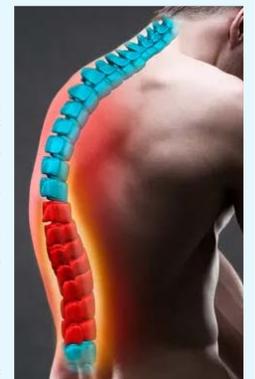
Mais il existe aussi des facteurs de risque typiquement masculins : la privation d'hormones androgènes chez les hommes qui ont eu un cancer de la prostate à des répercussions sur la santé des os. Et l'usage de stéroïdes comme les glucocorticoïdes utilisés pour soigner la BPCO a le même effet négatif sur la densité osseuse. « Or rare sont les patients hommes à qui l'on propose de faire un test

d'ostéodensitométrie, un examen qui permet de mesurer la densité osseuse » explique le Pr Adler.

COL DU FÉMUR : LES HOMMES NE SE MÉFIENT PAS ASSEZ

Pour confirmer ses dires, le Pr Adler a mené une étude auprès de 115 hommes hospitalisés dans un service d'urologie et qui étaient sous privation d'androgènes. Résultat : un homme sur 3 était atteint d'ostéoporose sans le savoir. « Cela ne me surprend pas car sur les 2 millions de fractures dues à l'ostéoporose enregistrées chaque année aux Etats-Unis, environ 595 000 sont enregistrées chez les hommes » insiste le Pr Adler. « Or il faut savoir que les conséquences d'une fracture au col du fémur sont plus redoutables chez les hommes que chez les femmes : un homme sur 3 décède dans l'année qui suit la fracture. »

Le Pr Adler conseille donc aux hommes de demander à leur médecin traitant s'il convient de passer une ostéodensitométrie. Rappelons qu'en France, pour la Haute autorité de santé, cet examen est indiqué : en cas de pathologie ou traitement qui pourrait provoquer une ostéoporose (prise de corticoïdes pendant au moins 3 mois consécutifs par exemple



ou en cas d'hypertthyroïdie) et en cas de signes d'ostéoporose, quels que soient l'âge et le sexe.

ATTAQUE TERRORISTES AU BÉNIN L'UA dénonce un acte "lâche"

L'Union africaine (UA) a qualifié l'attaque terroriste perpétrée la semaine dernière dans le nord du Bénin, qui a fait 54 morts dans les rangs de l'armée, d'"acte lâche", réaffirmant la détermination de l'organisation "à faire face au terrorisme" au Sahel.



Le président de la Commission de l'UA, le Djiboutien Mahmoud Ali Youssouf, "condamne avec la plus grande fermeté l'attaque terroriste perpétrée le 17 avril 2025 contre l'armée béninoise (...) et réaffirme la détermination de l'UA à faire face au

terrorisme dans le Sahel", a-t-il déclaré dans un communiqué relayé samedi par des médias. Mercredi, le gouvernement béninois a fait état de 54 militaires tués.

"Cet acte lâche, qui a entraîné la perte tragique de vies hu-

maines et fait plusieurs blessés (...) met en évidence le besoin urgent d'une coopération renforcée entre les Etats voisins pour faire face à la menace croissante posée par les groupes terroristes opérant dans le Sahel", a ajouté l'UA dans son communiqué.

BURUNDI

Le manque de fonds menace l'assistance aux réfugiés congolais (HCR)

L'aggravation de la crise de financement menace l'aide critique aux réfugiés congolais arrivant au Burundi, et tend les relations entre les réfugiés et les communautés hôtes, a averti vendredi, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

Le HCR a indiqué que l'afflux récent de réfugiés fuyant le conflit en République démocratique du Congo (RDC) a conduit à la première nouvelle situation d'urgence pour les réfugiés dans le cadre de la crise mondiale actuelle du financement humanitaire, et "les conséquences sont déjà très graves".

"Faute d'un soutien suffisant, les réfugiés sont contraints de prendre des décisions difficiles pour survivre", a mis

en garde lors d'un point de presse régulier de l'ONU à Genève, le Directeur du HCR pour les urgences, Ayaki Ito, de retour du Burundi, signalant que les réfugiés congolais se voient contraints de faire des allers-retours entre la RDC et le Burundi, en quête d'aide et de sécurité.

Cette alerte de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, intervient alors que depuis janvier, plus de 70.000 personnes sont entrées au Burundi, fuyant les violences qui se poursuivent dans l'est de la RDC voisine.

Depuis lors, plus de 12.000 personnes ont été relocalisées sur le site de réfugiés de Musenyi, dans l'est du Burundi.

D'autres vivent avec des communautés hôtes

dans les zones frontalières.

Selon le HCR, le site de Musenyi, conçu pour accueillir 3.000 réfugiés en accueille aujourd'hui quelque 16.000.

Les conditions de vie dans, deviennent "insoutenables". La campagne électorale des élections législatives de Trinité-et-Tobago s'est achevée samedi soir avec des meetings de deux principaux partis avant le vote de lundi qui décidera du Premier ministre de cet archipel anglophone des Caraïbes.

Le Premier ministre Stuart Young, chef du gouvernement depuis avril mais dont le parti le Mouvement national du peuple (PNM, centre gauche) est au pouvoir depuis 2015, cherche à conserver son poste face

à l'opposition et le Congrès national uni (UNC) de l'ancienne Premier ministre Kamla Persad-Bissessar (2010-2015), favorite des sondages.

Le PNM est crédité d'un peu plus de 30% des suffrages, selon un sondage récent, face à l'UNC à qui les sondages donnent 47% des suffrages.

Quelque 1,1 million de personnes sont appelées à voter pour élire pour un mandat de cinq ans les 41 membres de la Chambre des représentants qui décidera du prochain Premier ministre, dans ce régime parlementaire fonctionnant sur le même modèle que l'ancienne puissance coloniale britannique. Les résultats du scrutin devraient être annoncés lundi soir.

CONFLIT ENTRE LA RDC ET LE RWANDA La Somalie salue la signature d'une déclaration de principes



Le gouvernement somalien a salué la signature de la Déclaration de principes historique entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda, la qualifiant d'"avancée constructive" vers la stabilité régionale, a rapporté l'agence de presse Sonna.

"Cette étape importante représente une avancée constructive vers la stabilité régionale, la paix et une coopération renforcée dans la région des Grands Lacs", a indiqué le gouvernement somalien, soulignant que "la Somalie salue l'engagement indéfectible des deux nations en faveur du dialogue et de la diplomatie".

"Nous sommes convaincus qu'une paix et une stabilité durables en RDC et au Rwanda auront un impact positif sur la sécurité régionale, le développement économique et le bien-être de millions de personnes dans la région des Grands Lacs", a-t-il ajouté.

La Somalie réaffirme "son engagement envers les principes du droit international et les cadres fondamentaux de l'Union africaine, qui soulignent la souveraineté, le règlement pacifique des différends et le respect mutuel entre les nations", a précisé le gouvernement.

"Nous soulignons qu'une approche coordonnée, fondée sur des engagements régionaux, est essentielle pour parvenir à une paix et un développement durables en RDC et dans la région des Grands Lacs au sens large", a conclu le gouvernement somalien.

SOMALIE

Le Premier ministre procède à un remaniement ministériel



Le Premier ministre somalien, Hamza Abdi Barre, a annoncé un nouveau remaniement affectant les membres du Conseil des ministres, après un premier effectué en mars dernier, a rapporté dimanche l'agence de presse somalienne Sonna. Selon Sonna, le remaniement effectué par le Premier ministre comprend Jibril Abdirashid Haji Abdi, désigné au poste de deuxième vice-Premier ministre, Abdulsalan Abdi Ali Dhaay, nommé ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, et Ahmed Moallim Fiqi, au poste de ministre de la Défense. Le 17 mars dernier, le Premier ministre Abdi Barre avait annoncé la nomination de 11 vice-ministres et ministres d'Etat.

APS

DÉMOLITION D'HABITATIONS À LAÏYOUNE OCCUPÉE Les Sahraouis de France dénoncent les pratiques répressives de l'occupant marocain

L'Association de la jeunesse sahraouie de France a exprimé, samedi, sa "ferme condamnation" de la démolition par les autorités marocaines d'habitations de citoyens sahraouis dans la ville de Laïyoune occupée et ses environs, appelant au lancement d'une campagne internationale pour dénoncer les pratiques répressives du Maroc dans les territoires sahraouis occupés. L'Association a exprimé dans un communiqué sa "ferme condamnation des opérations de démolition et des violations qui les ont accompagnées" et sa "solidarité totale et inconditionnelle avec les familles sahraouies affectées".

Exprimant sa "vive indignation" et sa "profonde inquiétude" face à "l'escalade grave et injustifiée en cours dans la ville occupée de Laïyoune et ses environs, marquée

par une campagne brutale de démolition menée par les autorités de l'occupation marocaine, le mercredi 24 avril 2025", l'Association a souligné que "cette attaque a causé la destruction de biens privés appartenant à plusieurs familles sahraouies".

Ces opérations, a-t-elle poursuivi, ont également entraîné la détérioration des biens de citoyens, ainsi que "la confiscation de bétail, ciblant directement les moyens de subsistance des familles".

"Ces violations se sont accompagnées d'agressions physiques et verbales contre les citoyens, dans un contexte de blocus sécuritaire strict", a-t-elle déploré. Des actes qui "s'inscrivent dans une politique systématique visant à restreindre la présence sahraouie dans les territoires occupés, et à imposer un fait accompli par la

force, en violation flagrante de toutes les lois internationales et des résolutions pertinentes des Nations unies", a-t-elle ajouté. L'Association a appelé, dans ce contexte, la communauté internationale et les organisations de défense des droits humains à "intervenir immédiatement pour protéger les civils sahraouis et ouvrir une enquête indépendante sur ces abus". Elle a appelé, également, au lancement d'une campagne internationale pour "dénoncer les pratiques répressives de l'occupation marocaine dans les territoires sahraouis occupés".

"En dépit de toutes les tentatives de répression et d'intimidation, le peuple sahraoui demeure attaché à son droit légitime à l'autodétermination, et poursuivra sa lutte pacifique jusqu'à la liberté et l'indépendance", a-t-elle conclu.

P A L E S T I N E

GHAZA : Les enfants meurent de faim sous blocus, alerte l'UNRWA

La situation humanitaire dans la bande de Ghaza continue de se détériorer gravement.



Par **Abed Meghit**

Philippe Lazzarini, commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), a lancé un cri d'alarme samedi soir, affirmant que "les enfants meurent de faim" en raison du blocus imposé par l'armée israélienne sur

l'enclave palestinienne.

Dans un message publié sur les réseaux sociaux, M. Lazzarini a dénoncé l'obstruction persistante à l'entrée des denrées alimentaires et des produits de première nécessité. "Les appels pour permettre l'acheminement des aides humanitaires restent ignorés", a-t-il regretté, pointant la responsabilité de l'occu-

pant dans l'aggravation de la crise humanitaire.

Depuis le début de l'offensive militaire israélienne en octobre 2023, les demandes internationales visant à lever le blocus n'ont cessé de se multiplier, sans résultat tangible.

L'accès à l'aide humanitaire reste entravé, tandis que les violences se poursuivent dans l'en-

clave assiégée. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, le bilan de l'agression s'élève désormais à 51.495 morts et 117.524 blessés, majoritairement des femmes et des enfants. Face à ce drame humanitaire, les organisations internationales appellent une nouvelle fois à une intervention urgente pour sauver les vies civiles à Ghaza.

Aggression sioniste : les jours à venir à Ghaza "seront critiques", avertit un responsable onusien

Les jours à venir à Ghaza "seront critiques", a averti le chef local du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), Jonathan Whittall, alors que les opérations humanitaires sont sévèrement réduites dans l'enclave palestinienne dans un contexte de blocus sioniste qui s'intensifie.

"Les jours à venir à Ghaza seront critiques. Aujourd'hui, les habitants de Ghaza ne survivent pas, ceux qui ne sont pas tués par les bombes et les balles meurent lentement", a-t-il déclaré en s'adressant aux journalistes. Whittall a souligné que les agences humanitaires sont incapables de répondre aux besoins croissants des civils en raison de l'effondrement des chaînes d'approvisionnement. Les hôpitaux sont débordés, mais les médicaments et le matériel s'épuisent. Les gens souffrent de la faim, les entrepôts alimentaires sont vides et les boulangeries ferment. L'eau potable est indispensable, mais les puits sont inaccessibles. Il a constaté que les déchets solides s'accumulent dans les rues de Ghaza sans aucun équipement pour les évacuer, et que les

opérations de sauvetage après les frappes aériennes sionistes sont impossibles sans carburant ni engins. Les familles déplacées sont contraintes de vivre dans les décombres, et les pêcheurs sont abattus en mer, tandis que les organisations humanitaires manquent de ressources pour les aider. "Nulle part à Ghaza aujourd'hui n'est sûr", a-t-il déclaré dans ce sens. Il a ajouté que les enfants ont besoin d'apprendre, mais que les écoles ont été détruites ou sont inaccessibles, et que les fournitures scolaires ne sont pas disponibles. Il n'y a ni gaz ni combustible pour cuisiner, ce qui oblige les familles à brûler des déchets pour produire de l'énergie. Selon ce responsable onusien, "il ne s'agit pas seulement de besoins humanitaires, mais aussi de dignité. La dignité des habitants de Ghaza est aujourd'hui menacée". Whittall a souligné aussi que la situation à Ghaza ne ressemble même pas à une guerre.

"Les habitants de Ghaza me disent qu'ils ont l'impression qu'il s'agit d'un démantèlement délibéré de la vie palestinienne, au vu et au su de tous...", a-t-il déclaré. Il a dé-

crit les ravages observés quotidiennement notamment les corps d'enfants projetés par les explosions, les familles brûlées vives et les collègues tués. Malgré les conditions catastrophiques, il a souligné que les organisations humanitaires continuent d'opérer là où c'est possible, mais "nous avons de moins en moins de fournitures et de moins en moins de capacité pour pouvoir répondre aux besoins croissants qui s'intensifient à travers Ghaza". "Des vies dépendent de la levée du blocus, de l'autorisation d'entrée de l'aide à Ghaza et du rétablissement du cessez-le-feu", a-t-il tenu à préciser. Les appels internationaux à la levée du blocus humanitaire sioniste imposé depuis deux mois à Ghaza se multiplient mais l'occupant sioniste continue de faire la sourde oreille en interdisant l'entrée des aides humanitaires et en poursuivant ses massacres contre la population de l'enclave. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza s'est alourdi à 51.495 martyrs et 117.524 blessés, depuis le 7 octobre 2023, en majorité des femmes et des enfants, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

Des femmes prix Nobel de la paix appellent à l'arrêt immédiat de l'agression sioniste contre Ghaza

Des femmes lauréates du prix Nobel de la paix ont appelé à la fin "immédiate" et "inconditionnelle" de l'agression de l'entité sioniste contre la bande de Ghaza et à ses plans expansionnistes en Cisjordanie occupée.

Dans un communiqué relayé samedi par l'agence de presse Wafa, l'Initiative

Nobel pour les femmes, après avoir exprimé sa solidarité "inébranlable" et "inconditionnelle" avec les femmes palestiniennes, a souligné le besoin "urgent" d'une action politique fondée sur les droits contre les pratiques de l'entité sioniste dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée.

L'Initiative a appelé, en outre, à mettre un terme "sans délai" aux crimes génocidaires de l'entité sioniste à Ghaza et à ses plans expansionnistes en Cisjordanie occupée. Elle a affirmé "le droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à la création d'un Etat palestinien indépendant, ainsi

que le droit au retour de tous les réfugiés palestiniens".

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 51.495 martyrs et 117.524 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités sanitaires palestiniennes.

Des dizaines de colons sionistes prennent d'assaut l'esplanade d'Al-Aqsa

Des dizaines de colons sionistes ont pris d'assaut dimanche l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville occupée d'El-Qods, sous la protection de soldats sionistes, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les colons, qui se sont introduits dans l'enceinte de la mosquée par groupes, du côté de la porte des Maghrébins, ont mené des marches provocatrices dans ses cours et effectué des rituels talmudiques, a indiqué Wafa, qui cite des sources locales.

Troisième Lieu-Saint de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et soldats sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

Allemagne : manifestation à Berlin pour exiger la fin de l'agression génocidaire sioniste à Ghaza

Des centaines de personnes ont manifesté, samedi soir à Berlin en Allemagne pour condamner l'agression sioniste contre les territoires palestiniens et exiger la fin du génocide à Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Des centaines de manifestants se sont rassemblés sur la Breitscheidplatz, une grande place publique de Berlin, et ont brandi des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : "Le seul crime de la Palestine est son existence", "Ghaza est en train de mourir" et "Arrêtez l'agression en Cisjordanie".

Les manifestants ont, en outre, scandé des slogans tels que "Liberté pour la Palestine", l'entité sioniste est une "tueuse d'enfants" et "Ouvrez les yeux, les enfants de Ghaza sont en train de mourir".

Les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu.

Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les agressions perpétrées par l'entité sioniste ont fait 2.111 martyrs et 5.483 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 51.495 martyrs et 117.524 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

Ghaza : trois martyrs dans un bombardement de l'armée sioniste sur le quartier d'Al-Zeitoun

Au moins trois Palestiniens, dont deux filles, sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés dimanche, dans un bombardement de l'armée sioniste sur le quartier d'al-Zeitoun, dans la ville de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Un homme et deux filles sont tombés en martyrs et plusieurs autres Palestiniens ont été blessés dans un bombardement par les forces d'occupation de la rue Al-Sikka, dans le quartier d'Al-Zeitoun, souligne Wafa, qui cite des sources médicales.

Par ailleurs, les bombardements d'artillerie de l'armée sioniste sur les quartiers de Shuja'iyya, al-Zeitoun et Tuffah à l'est de la ville de Ghaza se poursuivent, ajoute la même source.

Les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu.

Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les agressions perpétrées par l'entité sioniste ont fait 2.111 martyrs et 5.483 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 51.495 martyrs et 117.524 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

CINÉMATHEQUE D'ALGER

Projection à Alger du documentaire "Zinet Alger : Le bonheur" de Mohamed Latrèche

L'avant-première du film-documentaire de Mohamed Latrèche, "Zinet Alger : Le bonheur", une vision novatrice de l'Algérie indépendante, avec une touche qui allie réalisme et poésie, a été présentée samedi soir à Alger, en présence du ministre de la Culture et des Arts Zouhir Ballalou.

Accueillie à la Cinémathèque d'Alger, cette nouvelle production du Centre Algérien pour le développement du cinéma (CADC) entre dans le cadre du soutien du ministère de la Culture et des Arts au septième art et de la valorisation de la mémoire cinématographique nationale.

Tenant à partager avec le public du cinéma algérien les "sentiments de fierté de sa riche histoire", M. Ballalou a une nouvelle fois confirmé que son département visait à "encourager et accompagner la production cinématographique nationale et les expériences créatives pionnières".

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a rappelé que "le développement du cinéma national constituait une priorité pour les plus hautes autorités du pays, à travers le soutien de la formation et l'ouverture aux expériences internationales pionnières".

Il a également réitéré la "ferme volonté de son département à consolider la culture cinématographique et promouvoir les productions nationales à dimension documentaire, de manière à servir l'identité culturelle nationale, documenter la mémoire du cinéma algérien et ses symboles immortels, et contribuer à élargir l'interaction du public avec ce patrimoine



créatif". D'une durée de 65 mn, le film "Zinet Alger : Le bonheur", retrace la carrière du grand artiste Mohamed Zinet (1932-1997), digne fils de l'ancienne Casbah et l'une des figures emblématiques les plus marquantes du cinéma algérien, qui a excellé dans son célèbre film "Tahia ya Dido" (1971).

Le regretté était connu pour sa passion précoce pour l'art, puisqu'il était actif dans le théâtre et les scouts musulmans algériens, avant de servir l'identité culturelle nationale, documenter la mémoire du cinéma algérien et ses symboles immortels, et contribuer à élargir l'interaction du public avec ce patrimoine

créatif". D'une durée de 65 mn, le film "Zinet Alger : Le bonheur", retrace la carrière du grand artiste Mohamed Zinet (1932-1997), digne fils de l'ancienne Casbah et l'une des figures emblématiques les plus marquantes du cinéma algérien, qui a excellé dans son célèbre film "Tahia ya Dido" (1971).

Le regretté était connu pour sa passion précoce pour l'art, puisqu'il était actif dans le théâtre et les scouts musulmans algériens, avant de servir l'identité culturelle nationale, documenter la mémoire du cinéma algérien et ses symboles immortels, et contribuer à élargir l'interaction du public avec ce patrimoine

taires et de la valorisation des jeunes talents cinématographiques. Le réalisateur Mohamed Latrèche a, en partie, expliqué les raisons de son choix de prendre pour personnage principal de son film, Mohamed Zinet, dues, selon lui, à "la contribution de ce grand artiste à la lutte du cinéma algérien, au point de devenir une partie active du mouvement culturel national et international".

Nombre d'artistes, intellectuels et professionnels des médias, interviewés dans le documentaire, à l'instar de l'ancien directeur de la Cinémathèque d'Alger, Boudjemâ Karèche, entre autres, ont rappelé les moments forts de la carrière de Mohamed Zinet, symbole d'ambition et de créativité dans le cinéma algérien.

La soirée s'est conclue par un riche débat entre le réalisateur, le ministre de la Culture et des Arts et le public cinéphile, dans une atmosphère d'interaction culturelle constructive.

M. Ballalou a annoncé la projection de "Zinet Alger : Le bonheur" de Mohamed Latrèche, au cœur même de la Casbah d'Alger, au-delà de sa programmation dans le réseau des salles de repertoire opérationnelles du Centre algérien de la Cinématographie (CAC).

ORAN

Célébration du "Maârouf Lalla Halima", une tradition annuelle mêlant solidarité et patrimoine

La commune de Mers El-Kebir (Oran) a accueilli, samedi, les festivités de l'événement du patrimoine populaire féminin "Maârouf Lalla Halima", dans une ambiance festive marquée par des valeurs de solidarité et des rituels empreints de traditions et de culture.

Cet événement, qui s'est tenu dans la salle omnisports en présence des autorités locales et de nombreux citoyens, est une tradition annuelle profondément enracinée dans la société et l'imaginaire populaire d'Oran et de certaines wilayas voisines, a indiqué à l'APS Rachid Herkoum, président de l'Association de jeunesse pour les échanges touristiques, organisatrice de cette "waâda" (fête traditionnelle).

Cette célébration, à laquelle les femmes oranaises tiennent à organiser deux fois par an sans participation masculine dans les préparatifs, vise à préserver ce patrimoine culturel et à œuvrer à son classement local et national.

Contrairement aux autres "waâdates" organisées en plein air avec des tentes, celle-ci se déroule dans un espace fermé, a ajouté le même intervenant.

Les rituels de ce "Maârouf", symbole de solidarité entre voisins, quartiers ou régions, consistent à servir des plats traditionnels comme le "berkoukes" et le dessert sucré "taknetta", en hommage à Lalla Halima Saâdia, nourrice du Prophète Mohamed (QSSSL), selon la même source.

Cette édition, qui coïncide avec la célébration du Mois du Patrimoine, a été marquée par quatre expositions, la première présentant des objets artisanaux utilisés lors d'événements traditionnels comme les "waâdates", la deuxième mettait en avant des livres anciens illustrant l'histoire de Mers El-Kebir et d'Oran.

La troisième exposait des œuvres picturales signées par l'artiste Hanous Makhoulf et la quatrième offrait un voyage à travers les sites historiques d'Oran, à travers des photos des circuits touristiques reconnus par l'Association de jeunesse pour les échanges touristiques, qui œuvre à la promotion de la destination oranaise, et plus largement de la destination algérienne, auprès des jeunes.

Les participants ont également assisté à des démonstrations sportives spectaculaires du jeu traditionnel "El Matrag", qui ont ajouté une touche particulière à cette manifestation, organisée en prélude à la saison estivale 2025.

TIZI OUZOU

Le patrimoine musical du Cheikh El Hasnaoui revisité (Colloque)

Le patrimoine laissé par Cheikh El Hasnaoui (Mohamed Khelouat, 1910-2002), un figure emblématique de la chanson algérienne d'expression kabyle, a été revisité, samedi à Tizi-Ouzou, par les participants à un Colloque sur l'œuvre de l'artiste.

Les intervenants à cette rencontre abritée par la maison de la culture Mouloud-Mammeri, et organisée par l'Association culturelle Cheikh El Hasnaoui en collaboration avec la direction de wilaya de la culture et des arts, se sont particulièrement penchés sur les thématiques des chansons de l'artiste, mettant en avant que l'enfant du village Ihesnaouen (commune de Tizi-Ouzou) avait brisé le tabou de chanter l'amour pour une société, de l'époque, conservatrice.

C'est ce qui a été mis en avant par le psychiatre, écrivain et poète, Dr Mohand Soullali et le psychosociologue et essayiste Dr Arezki Khouas, qui ont noté que Cheikh El Hasnaoui a contribué à briser certains tabous en explorant dans ses chansons certains aspects de l'amour, une thématique moins fréquente et souvent plus voilée dans la tradition musicale de son époque où le fait de chanter était déjà un tabou.

Décédé le 6 juillet 2002, Cheikh El Hasnaoui a laissé derrière lui un héritage musical précieux constitué de 29 belles chansons, d'expressions kabyle et arabe.

Sa contribution à l'évolution de la chanson algérienne, y compris une possible ouverture vers des expressions plus directes des sentiments, continue d'inspirer les générations d'artistes et à susciter le débat des décennies plus tard alors qu'il avait mis fin à sa carrière musicale en 1968, année où il enregistra son dernier album.

ALGER

Hommage au maître de la chanson chaâbie Abderrahmane El Kobbi

Un hommage a été rendu, samedi soir à la salle Ibn Zeydoun (Alger), au maître de la chanson chaâbie Abderrahmane El Kobbi, en reconnaissance de son riche parcours artistique et de sa contribution à la préservation de la chanson chaâbie et de la poésie Melhoun, source d'inspiration de la plupart de ses œuvres.

Organisée par l'Office Riadh El Feth sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, la soirée s'est déroulée dans une ambiance festive en présence de nombreuses figures du monde artistique en hommage à Abderrahmane El Kobbi (80 ans), qui compte parmi les piliers de la chanson populaire.

L'artiste a qualifié cet hommage de "geste louable pour l'art chaâbi, qui lui a permis de retrouver de nombreux amis avec lesquels il a collaboré pendant de longues années", ajoutant que "des noms de grands artistes sont évoqués aujourd'hui, qui ont accompagné sa carrière artistique entamée en

1966 et couronnée par la production de plus de vingt (20) disques, dix (10) CD, et une compilation intégrale de ses œuvres publiée par l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA)".

Cette initiative "rend hommage également à plusieurs générations d'artistes qui ont contribué à la préservation de ce legs artistique algérien", a-t-il indiqué, précisant avoir été "honoré à plusieurs reprises au cours de sa carrière artistique mais que ce présent hommage avait une saveur particulière sur la scène de la salle d'Ibn Zeydoun, où il a donné de nombreux concerts".

De son côté, l'artiste de la chanson chaâbi Abdelkader Chaou a exprimé sa joie de participer à cette soirée hommage, soulignant qu'El Kobbi "fait partie des doyens de la chanson chaâbi. C'est un artiste reconnu pour son style singulier dans l'interprétation de ce genre musical algérien authentique".

Il a également insisté sur l'importance de "rendre hommage aux

artistes de leur vivant, en reconnaissance de leur apport inestimable". D'autres artistes ont interprété des extraits du répertoire chaâbi, en hommage à El Kobbi, dont Nardjess et Hassiba Abderraouf. Abderrahmane El Kobbi a interprété à son tour un extrait de la chanson "El Casbah wana Wlhdha", avec Abdelkader Chaou, en parfaite interaction avec le public. Né en 1945 à Alger, El Kobbi est l'un des grands maîtres de la chanson chaâbie. Il a été formé, à ses débuts, par le chanter de la musique andalouse, Abdelkrim Dali. Sa première apparition fut à la radio nationale en 1966 avec la chanson "Elli aâtah Rabi", qui a lancé sa carrière.

L'artiste est connu pour son style particulier dans l'interprétation du chaâbi et du melhoun. Il a contribué pendant plus d'un demi-siècle de carrière, à la préservation de ce patrimoine musical à travers l'enrichissement de la bibliothèque musicale algérienne avec plusieurs albums.

JIJEL

La bataille de Settara a mis en avant l'un des côtés les plus abjects de la barbarie coloniale (TEMOIGNAGES)

La bataille de Douar Sbih, les 26 et 27 avril 1958 dans la région de Settara (commune de Ghebala, dans la wilaya de Jijel), reste l'un des épisodes les plus héroïques des combattants algériens qui vinrent à bout de plus de 1.000 soldats français, mais aussi l'un des plus abjects de la barbarie coloniale.

Le Moudjahid Mohcen Ibrahim, un des rescapés de cette bataille au cours de laquelle 12 membres de sa famille avaient péri, a indiqué, dans un entretien avec l'APS, que la bataille de douar Sbih restera "toujours gravée dans sa mémoire du fait de l'indicible horreur de ce qui s'était passé".

Il y a 67 ans, jour pour jour, raconte-t-il, "l'armée française avait massacré des centaines d'Algériens en utilisant des armes lourdes, en bombardant au moyen d'avions de guerre et en menant des offensives terrestres". Cependant, ajoute M. Ibrahim, "l'armée coloniale avait rencontré, ce jour-là, une résistance farouche et acharnée des Moudjahidine qui parvinrent à mettre hors de combat des centaines de soldats et à abattre deux avions dont des fragments sont visibles à ce jour, témoins immobiles de l'horreur".

Tout avait commencé, selon ce témoin, "au matin du 26 avril 1958 lorsque l'ennemi français, informé d'un mouvement de djounoud dans la zone, avait encerclé toute la région avant de déclencher des attaques au moyen d'avions de guerre et de

blindés près de Beni Sbih qui était, à l'époque, un centre commercial très animé et un point de passage entre Jijel, Skikda, Constantine et Mila".

Il se souvient, surtout, de la quarantaine d'avions bombardiers qui lâchèrent des tonnes de napalm avant de laisser place à d'autres avions transportant des troupes aéroportées qui encerclèrent la région de toutes parts et utilisèrent des chars pour lancer leurs attaques.

Des attaques, se rappelle-t-il encore, qui "se sont poursuivies de longues heures, donnant lieu à un combat héroïque des Moudjahidine et ce, jusqu'au soir qui vit l'affrontement se muer en affrontement au corps-à-corps, à l'arme blanche".

Mohcen Ibrahim, alors âgé de 14 ans, avait essayé de se cacher dans une grotte qu'il finit par atteindre pour y découvrir des femmes avec leurs enfants, des you-you.

Etreint par l'émotion, il se souvient que les forces d'occupation avaient "encerclé la grotte où se trouvaient environ 30 personnes, en majorité des femmes et des enfants, avant d'y



donner l'assaut, ouvrant le feu à bout portant sur tout le monde, sans exception". Parmi les 27 personnes tuées lors de l'attaque, ajoute le même témoin en réprimant un sanglot, "figurerait un bébé de moins d'un an qui cherchait le sein de sa mère dont le corps nageait dans une mare de sang". Un soldat, observant ce spectacle, "mit en joue le nourrisson et l'abattit sans la

moindre commisération, le faisant s'affaler contre la poitrine de sa mère déjà morte", relate le même témoin qui fut, lui-même, touché à la tête mais resta en vie grâce à Dieu, ce qui ne fut pas le cas de 12 membres de sa propre famille qui furent massacrés sous ses yeux.

"Un spectacle que je n'oublierai jamais, une scène atroce qui m'accompagnera dans ma

tombe", dit-il dans un profond soupir. Selon M. Daoud Bouguelmoun, président du Conseil scientifique et technique du musée du Moudjahid de Jijel, la bataille de Settara à Beni Sbih, fut l'une des plus importantes et des plus sanglantes de la guerre de libération nationale en raison de l'armement utilisé par l'occupant dont les troupes n'avaient épargné ni femmes, ni vieillards. Quelque 100 djounoud et 300 civils, pour la plupart des femmes, des enfants des personnes âgées, ont été tués, rapporte-t-il.

Selon M. Bouguelmoun, "des survivants parmi les combattants algériens ont pu être évacués grâce au Moudjahid Mustapha Filali qui avait réussi à trouver une brèche pour leur faire quitter les lieux au nez et à la barbe des soldats français qui assiégeaient la région".

Aujourd'hui, une stèle commémorative, érigée à côté du cimetière des Martyrs de la commune de Ghebala, rappelle que 410 Algériens, entre combattants et civils, ont péri dans cette bataille au cours de laquelle 1.100 militaires français ont été tués.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TINDOUF
DAIRA DE TINDOUF
COMMUNE DE TINDOUF
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE (N.I.F) : 001431039004061

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°/2025

La Commune de Tindouf lance un **avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour Réalisation les chambres froid pour 08 cantines scolaires :**
Lot 01 : Réalisation les chambres froid pour 04 cantines scolaires (BELLELA Mohammed, ELARBI Tebesi, DRICHI Ilyes, DJAYEZ Bilel)
Lot 02 : Réalisation les chambres froid pour 04 cantines scolaires (BRIEK Salama, KHARBOUCHE Khelifa, TAHER Abdelouahab, BEN TALLEB Abdallah)

Tous les soumissionnaires personne(s) physique(s) ou morale(s), qualifiés, disposant de capacités financières, techniques, technologiques juridiques et réglementaires, pour l'exécution du marché possédant un registre de commerce portant l'installation ou fabrication et montage de l'équipement des chambres froides.

L'engagement du cocontractant par écrit en vers le contractant, pour assurer le service après-vente et la garantie de son produit pour un délai bien défini pas moins de **deux (2) mois** mais ne peuvent bénéficier que le maximum **un (01) lot**, sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du **siège de la commune de Tindouf (bureau d'équipement)**. Contre paiement de **4.000,00 DA** pour le cahier des charges

Tel 046771964
Les offres seront déposées auprès de la **commune de TINDOUF (bureau de secrétaire général)** dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportera trois (03) enveloppes séparées et fermées, la 1ère porte la mention « DOSSIER DE CANDIDATURE », la seconde « OFFRE TECHNIQUE » et la 3ème « OFFRE FINANCIÈRE » uniquement suivant le cas, comportant la mention suivante:

Le chargé de gestion des affaires de la commune de Tindouf, cité Ramadan.
« Un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°...../2025 »
Réalisation les chambres froid pour 08 cantines scolaires : Lot n°.....
« ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

Contenu des documents juridiques telles que détails ci-dessous

A/ Le dossier de candidature:

1. La déclaration de la candidature (remplie, signée, cachetée et datée) par le soumissionnaire. (éliminatoire)
2. La déclaration de probité (remplie, signée, cachetée et datée) par le soumissionnaire.
3. Des copies des statuts et leurs modificatifs (pour les personnes morales).
4. L'extrait de registre de commerce électronique dans la spécialité demandée (éliminatoire)
5. Le dossier fiscal et parafiscal (misés à jour, l'extrait de rôle, CNAS, CASNOS et CAGOBATH).
6. Le numéro d'identification fiscale NIF.
7. Les pouvoirs du signataire avec les preuves juridiques l'habilitant à présenter une offre et à exécuter le contrat au nom de l'entreprise ou de la société délivré par un notaire agréé.
8. Les bilans comptables pour l'entreprise visée par les services concernés, des trois dernières années (2021-2022-2023) ou (2022-2023-2024)

9. Liste des moyens matériels justifiée par des cartes-grise - assurance en cours de validité pour les matériels roulant, et pour les matériels fixe sera justifier avec PV de huissier de justice une année ou plus avant l'ouverture des offres, pour le matériels loué ajouté à cela acte de location délivré par un notaire agréé à 06 mois au minimum
10. Liste des moyens humains justifiée par les certificats d'affiliation visée par les services CNAS déclarant le personnel d'encadrement valable au moins trois mois avant l'ouverture des plis diplôme pour les cadres.
11. Les références professionnelles appuyées d'attestations de bonne exécution (copie) visé par les maîtres d'ouvrages publique.
12. certificat de solvabilité.
13. Recu de retrait de cahier des charges.

B/ L'offre technique:

- 1) Les déclarations à souscrire remplie, signée, cachetée, datée par le soumissionnaire. (éliminatoire)
- 2) Le présent cahier des charges parachevé remplie, signée, cachetée, datée par le soumissionnaire (Portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepte »)
- 3) Planning de réalisation des travaux visé par le soumissionnaire
- 4) Tout document permettant d'évaluer l'offre technique
- 5) Annexe I et II, remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- 6) Les mémoires techniques explicatifs remplie, signée, cachetée, datée par le soumissionnaire. (éliminatoire)

C/ L'offre financière

- 1) Les lettres de soumission remplie, signée, cachetée, datée par le soumissionnaire. (éliminatoire)
- 2) La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à **12.00H** Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où elle coïnciderait avec des jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux.
- 3) L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **12H15** au siège de la commune de Tindouf.

- La durée de préparation des offres est fixée à **(60) Jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
- La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à **12.00H** Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où elle coïnciderait avec des jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux.
- L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **12H15** au siège de la commune de Tindouf.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **90 Jours** à compter de la date d'apparition dans les journaux nationales ou BOMOP.
- Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLEF
N° D'IDENTIFICATION FISCALE: 099802019121821

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06 /2025

Le directeur des équipements publics de la Wilaya de Chlef sur délégation de responsable de l'action lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU NIVEAU DU SITE DES 700 LLV AU POS N°25, COMMUNE DE EL KARIMIA, WILAYA DE CHLEF (CITES D'HABITAT INTEGREES 2025)

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

Ne peuvent soumissionner que les entreprises ou groupement d'entreprise (morale ou physique) ayant :

- 1- **Capacité professionnelle :**
 - Etre qualifiés en bâtiment activité principale, catégorie « 03 ou plus » en cours de validité le jour d'ouverture des plis.
- 2- **Capacité financière :**
 - Ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des meilleures trois années parmi les cinq dernières années (2019-2020-2021-2022-2023) ≥ 40.000.000.00 DA
- 3- **Capacité technique :**
 - Moyens humains :
 - ✓ Architecte ou Master ou Ingénieur dans le domaine de bâtiment.
 - Moyens matériels : ayant au moins :
 - ✓ 01 camion de charge utile 05 tonnes ou plus.
 - Références professionnelles : Avoir réalisé de deux projets d'équipement de catégorie « A » ou un projet d'équipement de catégorie « B » ou plus

PRESENTATION DE L'OFFRE :

Le soumissionnaire devra acheter son offre, en utilisant trois (03) enveloppes intérieures séparées portant selon le cas, la mention: « Dossier de candidatures », « Offre technique » et « Offre financière »

Les trois enveloppes intérieures devront également comporter la nom et l'adresse du soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure devra comporter la mention suivante :

Appel d'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales
N°/2025
Projet : REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 AU NIVEAU DU SITE DES 700 LLV AU POS N°25, COMMUNE DE EL KARIMIA, WILAYA DE CHLEF (CITES D'HABITAT INTEGREES 2025)
A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET EVALUATION DES OFFRES

Est adressée à Monsieur le Directeur des Equipements Publics, boulevard des Martyrs siège des trois (03) directions techniques à Chlef.

- La durée de préparation des offres est fixée à **15 Jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales dans la presse nationale en langue nationale et en langue française ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant **14H00**.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
- La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à **14H00**.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date du dépôt des offres.

N.B : Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture candidature, technique et financière des plis au niveau de la direction des Equipements Publics de Chlef.

GYMNASTIQUE - COUPE DU MONDE-2025

Médaille d'or pour l'Algérienne Kaylia Nemour aux barres Asymétriques

La Championne olympique algérienne de gymnastique, Kaylia Nemour a remporté la médaille d'or du concours des barres asymétriques, lors de la phase finale de la Coupe du monde 2025 de gymnastique, qui se poursuit au Caire en Egypte jusqu'au 28 avril.

Nemour, championne du Monde et olympique de la spécialité, s'est adjugé le titre avec la note de 14.533 points, devant Hribar Lucija (Slovénie) et l'Égyptienne Abdalla Judi.

Aux côtés de Kaylia Nemour, quatre autres gymnastes défendent les couleurs nationales : Sihem Hamidi, Adam Cogat, Youcef Semmani et Ahmed Riyadh Aliouat. Ces athlètes ont été sélectionnés sur la base de leurs performances récentes et

de leur potentiel à rivaliser avec les meilleurs au monde.

La participation à cette finale marque une étape importante dans la préparation des gymnastes algériens en vue des grandes échéances internationales, notamment les Jeux Africains, les championnats du monde, et les Jeux Olympiques de Paris 2024 pour ceux qui sont encore en lice pour une qualification.



VOLLEY-BALL - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS MASCULINS 2025

CASTEL Teniet El Abed perd face au club de Douala (Cameroun)

Le club algérien de volley-ball de CASTEL Teniet El Abed s'est incliné face à son homologue camerounais Port Autonome de Douala sur le score de (3 sets à 0) en match de classement (9e-16e places) du Championnat d'Afrique des clubs masculins 2025 (19-30 avril), disputé dimanche à Misrata (Libye). Le club algérien a remporté le premier set par (25-19) avant de concéder les sets suivants respectivement par (22-25, 22-25 et 20-25). Le club de Castel s'est, rappelle-t-on, qualifié aux huitièmes de finale avant de s'incliner devant l'ES Tunis par (3 sets à 0: 18-25, 18-25, 11-25). Les quarts et demi-finales du tournoi se poursuivront respectivement, les 27 et 28 avril,

selon le programme dévoilé par les organisateurs. La finale et le match pour la troisième place auront lieu le 29 avril. Outre les deux formations algériennes, ce tournoi a enregistré la participation de 23 clubs répartis en quatre groupes dont le tenant du titre et vainqueur de 16 trophées, Al-Ahly SC d'Egypte, sacré en 2024 devant le MS Bou Salem de Tunisie. Résultats partiels matches de classement (9e-16e places): Al Ittihad (Libye) - General Service Unit SC (Kenya) 1-3 CASTEL Teniet El Abed (Algérie) - Port Autonome 1-3 Reste à jouer: Al Nasr (Libye) - Kepler VC (Rwanda) Ports Authority (Kenya) - CS Amitiés Oranges (Maurice).

Le WA Tlemcen éliminé en quarts de finale par l'ES Tunis (0-3)

Les volleyeurs algériens du WA Tlemcen ont été éliminés en quart de finale du Championnat d'Afrique des clubs masculins 2025 (19-30 avril), par leurs homologues de l'ES Tunis sur le score de 3 sets à 0, en match disputé dimanche à Misrata (Libye).

Les scores des sets ont été comme suit pour l'EST (25-15, 25-16 et 25-21). Le WAT, champion d'Algérie en titre, s'était, rappelé-t-on, qualifié aux quarts aux dépens des Camerounais du Port Autonome de Douala par 3 sets à 1 (22-25, 25-21, 25-19, 25-19). Versé dans la poule A, le

WAT a bouclé la phase de poules avec un bilan de trois victoires obtenues respectivement contre le Cameroun Sports Volley-ball (3-0), le Volley Club Espoir de la RD Congo (3-0) et El Wak Wings du Ghana (3-1), pour une défaite face au club organisateur, Swehly SC de Libye (0-3). Le WAT disputera ce lundi les matchs de classement (5e-8e places).

Les quarts et demi-finales du tournoi se poursuivront les 27 et 28 avril, selon le programme dévoilé par les organisateurs. La finale et le match pour la troisième place auront lieu le

29 avril. Le tournoi a enregistré la participation de 23 clubs répartis en quatre groupes dont le tenant du titre et vainqueur de 16 trophées, Al-Ahly SC d'Egypte, sacré en 2024 devant le MS Bou Salem de Tunisie.

Résultats partiels des quarts de finale : Al Ittihad (Libye) - APR (Rwanda) 1-3 ES Tunis (Tunisie) - WA Tlemcen (Algérie) 3-0 Reste à jouer : Al Ahly SC (Egypte) - Espoir VC (RD Congo) Swehly SC (Libye) - FUS (Maroc) Demi-finales : lundi 28 avril Finale : mardi 29 avril.

TENNIS DE TABLE

Les Fédérations handisport et de tennis de table signent une convention de partenariat

La Fédération algérienne Handisport (FAH) et la Fédération algérienne de Tennis de Table (FATT) ont signé une convention de partenariat, visant à promouvoir le développement du para-tennis de table en garantissant aux athlètes licenciés un cadre optimal pour la pratique et la préparation de cette discipline, selon les informations communiquées par la FAH. La convention a été signée par les deux présidents, Sid Ahmed Elasri pour la FAH et Mohamed Fathi pour la FATT, en marge du Tour final des Opens fédéraux Jeunes, qui s'est tenu à la salle omnisport de Tisasa.

Ce partenariat repose sur une approche concertée et coopérative, avec pour objectif l'établissement d'une relation étroite entre les deux institutions. Il prévoit l'organisation d'échanges complémentaires pour atteindre des objectifs communs, notamment la participation des athlètes de para-tennis de table à des compétitions internationales telles que les Championnats du monde, les Jeux mondiaux ou continentaux, ainsi que les Jeux paralympiques.

La convention précise également que pour permettre aux sportifs de la FAH d'atteindre un haut niveau de pratique



de para-tennis de table, la Fédération de tennis de table (FATT) s'engage, dans la limite de ses capacités, à soutenir leur entraînement, tout comme apporter son soutien à la FAH pour l'organisation des compétitions de para-tennis de table et celle concernant le volet technique des épreuves et le prêt éventuel de matériel, l'arbitrage, entre autres. Ce soutien est accordé tant au niveau national qu'à celui des épreuves des compétitions locales, wilayas, régionales et internationales.

Grâce à cet accord, la FAH pourra faire appel aux compétences de la FATT pour développer des formations de

juges et arbitres afin d'assurer la bonne organisation de ses manifestations. Les deux fédérations prévoient également de développer ensemble des actions de formation.

Celles-ci feront l'objet d'avenants annuels précisant les types de formations, les lieux, ainsi que les formateurs désignés par les deux parties.

Au niveau international, et vue que la FAH est affiliée aux structures internationales spécialisées et à l'IPC, la FATT pourra apporter dans la mesure de ses possibilités, son concours à la FAH pour la préparation technique, physique et sportive des pongistes sélectionnés en

équipe nationale. Au cas où la FAH serait appelée à abriter en Algérie, une compétition internationale en para-tennis de table sous l'égide de la structure internationale spécialisée ou l'IPC, la Fédération de tennis de table s'engage à mettre tout en œuvre pour la soutenir dans l'organisation de cette compétition, tant au point de vue matériel que technique. Pour encadrer et structurer cette collaboration, une commission mixte composée à parité de représentants des deux fédérations (élus et techniciens) sera mise en place.

Elle sera chargée entre autres, d'examiner les problèmes posés dans des aspects de la convention, de proposer des solutions et ajustements appropriés ou des modifications qui sembleraient nécessaires, de promouvoir, d'organiser et encadrer la discipline, d'élaborer une réglementation spécifique, de définir le calendrier fédéral, d'accompagner les initiatives sportives et de concevoir les contenus techniques adaptés aux sportifs.

Enfin, les actions entrant dans le cadre de cette convention seront contractualisés annuellement par un avenant.

LIGUE 1 MOBILIS - JSK 3 - CRB 2 Zinnbaur fait tomber le Chabab

Fiche technique

Stade : Hocine-Aït-Ahmed, temps chaud, affluence nombreuse.

Arbitres : MM. Benbraham, Boufassa et Djenadi.

Averts :

CRB : Tagnou (19'), Meziane (32'), Keddad (36'), Khacef (86'). **JSK :** Nechat (86').

Exp : CRB : Mahious (32')

Buts : JSK : Ignatev (21'), Berkane (44' et 84').

CRB : Meziane (25'), Belkhir (68').

JSK : Hadid, Nechat, Hamidi, Mokeddem, Madani, Sarr,

(Amriche 72'), Boudjemaâ, Akhrib, (Mammeri 90'+2), Lahmeri, (Driss 90'+2), Ignatev, (Malki 72'), Berkane, (Bwalya 90').

Ent. : Zinnbaur

CRB : Zeghba, Keddad, Benayada, Mayo, (Boussouar 46'), Meziane, (Zerrouki 90'), Selmi, (Dombia 76'), Mahious, Laouafi, Tagnou, (Belkhir 46'), Khacef, Boukarchaoui, (Boussouf 90').

Ent. : Ramovic



Par F. Yanis

Pour le compte de la 24^{ème} journée du championnat ligue une Mobilis après une minute de silence observer à la mémoire du propriétaire de la laiterie Soummam Hadj Lounis Hammitouche, les Canaris ont réussi un autre exploit après celui de la semaine dernière face au Rouge et Noir de L'USMA au stade du 5 juillet, et puis hier samedi les protéger du technicien Allemand Josef Zinnbaur ont mis fin à la suprématie du CRB qu'ils n'ont pas battu depuis la saison 2018.

Ils ont ainsi vaincu le signe indien en prenant le dessus en championnat à Alger sur les Rouge avant de faire de même hier soir face au CRB. C'est une semaine de rêve que sont en train de vivre les équipiers de Madani. Pourtant, personne n'avait misé sur eux lors des premières journées du championnat après les nombreux échecs à domicile devant les prétendants au podium. Mais ils ont réussi à revenir dans la course au podium lors des dernières journées de la phase aller avant de montrer leurs prétentions pour le titre depuis la venue de Zinnbaur. En prenant le dessus sur l'USMA et le CRB, deux sérieux prétendants au titre, ils ont démontré que rien n'est joué et qu'ils ont les moyens d'offrir à la Kabylie son

15^e titre de champion d'Algérie. Grâce à ce succès, les Kabyles de Djurdjura rejoint le CR Belouizdad à la deuxième place du classement avec 43 points chacun, réduisant l'écart avec le leader actuel, le Mouloudia Club d'Alger (MCA), qui conserve la première place avec 45 points et dispose encore d'un match en retard. Cette situation promet une fin de saison palpitante, où chaque point comptera et où les confrontations directes pourraient s'avérer décisives. Leur victoire face au CRB qui est sur une série de 7 matches sans défaite toutes compétitions confondues est méritée mais, il faut le reconnaître, qu'ils ont eu un coup de pouce du destin qui a fait que le meilleur attaquant du Chabab Mahious se fasse expulser après une demi-heure de jeu. Son expulsion était méritée à la suite de son tacle dangereux sur Mokeddem, mais tous les supporters avaient vu un signe du destin que la victoire n'échapperait pas à leur équipe, alors que le résultat était d'un but partout à ce moment-là. Les poulains de Zinnbaur ont fait honneur à leurs nombreux supporters qui ont décidé de faire l'impasse sur le Clásico afin de les soutenir dans ce match déterminant dans la course au titre.

Le hasard a voulu aussi que le Doyen qui n'a concédé qu'une défaite en cette phase retour, se

fasse accrocher sur son terrain par le MC El-Bayadh. Ils ne sont qu'à deux points du leader qui a un match en moins, mais comme il reste 6 matches à jouer, ils sont plus que jamais proches du titre qui fuit la JSK depuis plusieurs années. La JS Kabylie, par sa détermination et

son abnégation, a donc su dépasser du CR Belouizdad au terme d'un match riche en émotions, où le suspense et la passion n'ont jamais quitté la pelouse.

La suite du championnat s'annonce brûlante, avec un trio de tête prêt à livrer une bataille

sans merci pour décrocher le titre tant convoité. Et dire qu'il y a quelques semaines de cela, certains pensaient qu'il faudra un miracle pour que la JSK se relance à une place qualificative pour la Champions League africaine dès la saison prochaine.

F. Y.

Zinnbaur : « les joueurs sont à féliciter »

Le technicien Allemand Josef Zinnbaur estime que la présence massive des supporters à l'occasion de ce choc face au CRB a été pour beaucoup dans la victoire acquise par son équipe. Il a, d'ailleurs, débuté sa conférence de presse par un vibrant hommage aux milliers de supporters qui ont créé une ambiance inoubliable avant et pendant tout le match. "Un grand merci à notre magnifique public qui c'est déplacé en masse hier au stade. Nos supporters nous ont beaucoup aidés tout au long de la rencontre. Leur soutien a donné des ailes aux joueurs qui leur ont rendu la pareille en leur offrant les 3 points de la vic-



toire. Même s'il est l'artisan de la victoire en concoctant un plan qui lui a permis de prendre le dessus sur le CRB. "Nous avons analysé cette équipe du CRB et nous avons su comment gérer le match. Chapeau bas aux joueurs qui ont fait le nécessaire sur le

terrain. Ils ont fait ce qu'il fallait faire et bravo à eux » Bien que son équipe n'ait pas réussi à créer la moindre occasion durant le premier quart d'heure, Zinnbaur estime que ses joueurs ont fait une belle entame de la rencontre. "Nous avons livré une

excellente première période, ce qui nous a permis d'ouvrir la marque", a-t-il souligné avant de reconnaître que même à 10, le Chabab s'est montré dangereux et il s'est procuré quelques occasions qui ont mis en difficulté sa défense.

F. Y.

COUPE ARABE FIFA-QATAR-2025

L'Algérie participera à la 2^e édition (FAF)

La sélection algérienne de football seniors participera à la 2^e édition de la Coupe arabe des Nations, FIFA-Qatar-2025, prévu du 1^{er} au 18 décembre prochain, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), samedi sur ses réseaux sociaux. "Le président de la Fédération algérienne de football, M. Walid Sadi, a reçu ce jour une invitation signée par le président de la FIFA, M. Gianni Infantino, dans laquelle il invite la sélection algérienne à participer à la prochaine phase finale de la Coupe Arabe des Nations, qui se tiendra au Qatar du 1^{er} au 18 décembre 2025", indique un communiqué de l'Instance fédérale. Ce sera l'occasion pour l'Algérie de défendre le

trophée remporté avec brio en 2021 lors de la première édition, ajoute la même source. Pour rappel, la sélection algérienne avait battu en finale, disputée le 18 décembre 2021 à Doha, son homologue tunisienne sur le score de 2 à 0 après prolongations grâce à deux réalisations signées Amir Sayoud (99') et Yacine Brahimi (120'+5).

En prévision de la prochaine édition de la Coupe arabe des Nations FIFA-Qatar 2025, la fédération algérienne de football a nommé en décembre 2024, l'ancien international Madjid Bougherra pour préparer une sélection nationale compétitive pour défendre son trophée.



La Tunisie prendra part au tournoi (Fédération)

La sélection tunisienne de football seniors participera à la Coupe arabe des Nations, FIFA-Qatar-2025, prévu du 1^{er} au 18 décembre prochain, a annoncé la Fédération tunisienne (FTF), samedi sur ses réseaux sociaux. La Fédération précise, sur sa page officielle Facebook, avoir reçu une invitation du président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, pour prendre part à cette édition. Pour rappel, la Tunisie avait participé à la précédente édition en 2021, où elle avait terminé à la deuxième place après sa défaite en finale face à l'Algérie (0-2).

APS

CHAN-2025 (QUALIF/ 2^E ET DERNIER TOUR) GAMBIE - ALGÉRIE

Bougherra dévoile une liste de 26 joueurs

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, Madjid Bougherra, a dévoilé dimanche une liste de 26 joueurs, en prévision de la double confrontation face à la Gambie, comptant pour le 2e et dernier tour des qualifications du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2025.

La sélection A' effectuera à partir de ce dimanche son stage au Centre technique national de Sidi Moussa, en prévision de la première manche face à son homologue gambienne qui aura lieu le samedi 3 mai, au stade de l'Indépendance à Bakou (16h00, heure algérienne).

Le match retour se jouera le vendredi 9 mai

prochain au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (19h00).

En cas de qualification, l'Algérie sera versée dans le groupe C en phase finale, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et l'autre qualifié du second barrage (l'Afrique du Sud ou le Malawi). Au total, 19 pays prendront part à la prochaine édition du CHAN. La CAF a décidé de

reporter le CHAN-2024, en raison du retard accusé dans les préparatifs pour accueillir avec succès le tournoi. La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b.), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger), rappelle-t-on.



Liste des 26 joueurs :

Gardiens de but : Oussama Benbot (USM Alger), Abderrahmane Medjadel (ASO Chlef), Zakaria Bouhalyafa (CS Constantine), Tarek Bousseder (ES Sétif).

Défenseurs : Mohamed-Réda Helaimia (MC Alger), Bilel Boukerchouli (CR Belouizdad), Chouaib Keddad (CR Belouizdad), Ayoub Ghezala (MC Alger), Mohamed-Amine Madani (JS Kabylie), Imad Eddine Azzi (USM Alger), Mohamed-Naoufel Khacef (CR Belouizdad), Houari Baouche (CS Constantine), Ilies Chetti (USM Alger).

Milieux : Zakaria Draoui (MC Alger), Melsala Merbah (CS Constantine), Akram Bouras (MC Alger), Mohamed Benkhemassa (MC Alger), Brahim Dib (CS Constantine), Larbi Tabti (MC Alger), Mehdi Boudjemaa (JS Kabylie).

Attaquants : Abderrahmane Meziane (CR Belouizdad), Aymen Mahious (CR Belouizdad), Abdennour Belhocini (CS Constantine), Lahlou Akhrif (JS Kabylie), Redouane Berkane (JS Kabylie), Adel Boulbina (Paradou AC).

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST - 28E J)

L'USM El Harrach conserve la tête, l'IRB Ouargla relégué en Inter-Régions



L'USM El Harrach, vainqueur samedi devant le MSP Batna (1-0), a conservé son fauteuil de leader du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football à l'occasion de la 28e journée, marquée par la relégation de l'IRB Ouargla en Inter-Régions après sa nouvelle défaite face au HB Chelghoum Laid (1-2).

A deux journées de l'épilogue de la saison, l'USM El Harrach (64 points) possède toujours deux longueurs d'avance sur son dauphin, le MB Rouissant (62 pts), qui a étrillé l'Olympique Magrane (4-0). Le mano a mano entre El Harrach et Rouissant se poursuit donc avant le verdict de la Ligue nationale de football ama-

teur (LNFA), sur le match opposant les deux équipes en lutte pour le seul ticket menant à la Ligue 1 professionnelle.

Dans le bas du tableau, l'IRB Ouargla (14e, 28 pts) a rejoint l'Olympique Magrane (15e, 19 pts) et l'US Souf (16e, 11 pts) en Inter-Régions la saison prochaine.

Condamné de l'emporter contre le HB Chelghoum Laid pour garder une chance de survie en Ligue 2, l'IRB Ouargla a essuyé une nouvelle défaite (1-2) qui l'envoie directement en palier inférieur.

Menacé par le spectre de la relégation, le NRB Teleghma (13e, 35 pts) a sauvé sa peau en Ligue 2, en allant s'im-

poser chez la lanterne rouge l'US Souf (3-2). Dans les autres rencontres de cette 28e journée, l'USM Annaba s'est inclinée à domicile face à l'US Chaouia (1-2), la JS Bordj Menaïel a battu l'AS Khroub (3-2) et l'IB Khemis El Khechna a dominé le MO Constantine (3-1).

Enfin, la JSD Jijel s'est imposée en déplacement à Batna face au CAB local (2-1). La 28e journée de la Ligue 2 amateur se poursuivra, dimanche (16h00), avec les rencontres de la poule Centre-Ouest, où l'ES Ben Aknoun tentera d'acter son retour parmi l'élite face à un adversaire menacé par la relégation, le RC Arbaâ, qui possède seulement quatre unités de la zone

des relégables.

L'Etoile Sportive de Ben Aknoun (58 pts) compte bien venir à bout du RC Arbaâ pour valider son retour en Ligue 1 professionnelle, un an après l'avoir quittée, en s'appuyant sur l'expérience de ses cadres, à l'image du capitaine Abderahmane Hachoud et le buteur Sadek Ben Bourenane, pour battre une équipe visiteuse en quête d'un résultat positif. Son poursuivant direct, le RC Kouba (50 pts), qui n'a quasiment plus son destin entre les mains, recevra l'USM Koléa (5e, 39 pts), une équipe en forme depuis la phase retour.

Dans le bas du tableau, la lutte pour le maintien s'intensifie à trois journées de l'épilogue de la saison. Le MC Saïda (12e, 33 pts) accueillera l'US Béchar Djedid (10e, 35 pts), une formation également menacée par la relégation, dans un match qui s'annonce décisif pour les deux équipes. Même enjeu pour le SKAF Khemis Milliana (13e, 32 pts), en déplacement périlleux chez la JSM Tiaret (5e, 39 pts).

De son côté, le GC Mascara (14e, 30 pts) accueillera la lanterne rouge, le SC Mecheria (12 pts), avec l'ambition de décrocher trois points cruciaux dans la course au maintien.

APS

LIGUE 2

L'ES Benak Aknoun retrouve la Ligue 1 par la grande porte



Par F. Yanis

Fort d'une très grande maîtrise et d'un parcours de véritable champion, l'ES Ben Aknoun officialisé son retour dans la cour des grands après avoir facilement disposé de la formation de Larba.

Est-ce vraiment une surprise ? Non, pas du tout. Cette équipe du ESB a donc officialisé son grand retour en Ligue 1 Mobilis après avoir disposé de l'ABS sur le score sans appel de 1 but à 0. Une accession amplement méritée au vu du parcours magnifique effectué par l'équipe chère au président Meberbeche. Au bout de grands efforts et des performances régulières chaque semaine, les Rouge et Noir ont donc réussi à retrouver l'élite et vont se mesurer la saison prochaine aux gros bras du championnat. Une accession officialisée à cause du grand nombre de point d'avance que compte l'ESB par rapport aux concurrents que sont le RCK, EL Biar ou la JSMT qui aspirent également à retrouver l'élite. Disposant d'une avance importante '61 points contre 38 avec un match en moins), Paradou ne peut plus être rejoint à présent et c'est ce qui donne encore plus d'impact à l'exploit réalisé par les pacistes cette saison.

Pour donner une preuve de l'écrasante domination du Ben Aknoun au cours de cette saison sportive, il n'y qu'à voir la rencontre face à la formation de Larba. En effet, malgré une entame ratée et ce but encaissé, les algérois ont fait le nécessaire pour revenir au score et ont frappé à trois reprises au cours de cette première période D'ailleurs, la seconde période les Rouge et Noir ont géré la rencontre jusqu'au sifflet final

Les protégés de Mohamed Bachir Manaa ont accéder à la ligue une Mobilis avec l'art et la manière



REAL MADRID

ANCELOTTI, LA FIN LA SEMAINE PROCHAINE ?

Le Brésil se montre désormais très confiant pour récupérer l'entraîneur du Real Madrid Carlo Ancelotti, sous contrat jusqu'en juin 2026 mais annoncé sur le départ en raison de ses résultats décevants. Et de son côté, Sky Sports persiste et signe : le technicien italien va quitter les Merengue dès la semaine prochaine !

Le média britannique assure que l'ancien coach du Paris Saint-Germain, très proche d'un accord avec la Seleçao, ne terminera pas cette saison sur le banc de la Maison Blanche. Il s'agirait tout de même d'un timing très étonnant car le Real, 2e de Liga à 4 points du leader, le FC Barcelone, peut encore relancer la course au titre avec un Clásico prévu le 11 mai prochain. Un choc décisif, mais avec ou sans Ancelotti ?

BARCELONE FLICK, TOUJOURS 100% DE FINALES GAGNÉES

Hans-Dieter Flick, l'entraîneur qui ne savait pas perdre de finales. Avec la victoire du FC Barcelone en Coupe du Roi, samedi contre le Real Madrid (3-2, a.p.), le coach allemand des Blaugrana a désormais remporté sept finales sur sept en tant que manager principal. Il s'agit de sa seconde avec le Barça, après la Supercoupe d'Espagne déjà gagnée face aux Merengue (5-2) en janvier. En 2020, Flick, qui coachait le Bayern Munich avait réussi l'année parfaite en remportant la Bundesliga, puis cinq finales différentes : la Coupe d'Allemagne (4-2 contre le Bayer Leverkusen), la Ligue des Champions (1-0 contre le Paris Saint-Germain), la Supercoupe d'Europe (2-1 contre le FC Séville), la Supercoupe d'Allemagne (3-2 contre le Borussia Dortmund) et la Coupe du monde des clubs (1-0 contre les Tigres UANL).

LIVERPOOL LE REAL, MAC ALLISTER RÉPOND

Incontournable à Liverpool, Alexis Mac Allister (26 ans, 46 matchs et 6 buts toutes compétitions cette saison) a été annoncé dans le viseur du Real Madrid ces dernières semaines. Un intérêt du club espagnol évoqué par le milieu de terrain argentin.

"Je lis les rumeurs et les nouvelles me parviennent, mais l'important, c'est le présent. Je suis bien à Liverpool, j'ai beaucoup de respect pour le club et je ne pense pas qu'il soit nécessaire de parler d'autres institutions", a répondu le champion du monde 2022 pour TyC Sports.

Sous contrat jusqu'en juin 2028, l'ancien joueur de Brighton va rester à Anfield lors du prochain mercato estival.

MAN UTD

AMORIM NE REGRETTE PAS D'ÊTRE VENU

En novembre dernier, l'entraîneur Ruben Amorim avait décidé de partir du Sporting Portugal, où il réalisait un début de saison parfait, afin de rejoindre Manchester United, qui venait de se séparer d'Erik ten Hag. Auteur de débuts laborieux avec les Red Devils, le technicien portugais assure pourtant ne pas regretter son choix.

"Je n'ai aucun regret. Manchester United est l'un des meilleurs clubs qu'un manager puisse atteindre, probablement le meilleur, donc aucun regret", a insisté l'ancien milieu de terrain en conférence de presse. La 15e place actuelle de MU en Premier League contraste largement avec le début d'exercice qu'Amorim réalisait avec le Sporting : invaincu, avec un Viktor Gyökeres en feu, et notamment un carton infligé à Manchester City (4-1) en Ligue des Champions, en guise d'adieu à l'Estadio José Alvalade.

ONANA DISCUTE AVEC UN CLUB SAOUDIEN

Peu performant depuis son arrivée à Manchester United en 2023, contre un chèque de 50 millions d'euros en provenance de l'Inter Milan, le gardien André Onana (29 ans, 32 matchs en Premier League cette saison) fait partie des candidats à un départ cet été.

Selon Foot Mercato ce samedi, l'ambitieux club de Neom, tout juste promu en Saudi Pro League, a entamé des discussions avec l'entourage du portier camerounais. Lié aux Red Devils jusqu'en juin 2028, Onana se montre ouvert à un transfert en Arabie saoudite.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

RÉUNIONS PÉRIODIQUES DES COORDONNATEURS DE RADIO ET DE TÉLÉVISION ET DES INGÉNIEURS DE COMMUNICATION ARABES

Ouverture des travaux à Alger

Les travaux des réunions périodiques des coordonnateurs de radio et de télévision et des ingénieurs de communication arabes ont débuté dimanche à Alger, avec la participation des représentants des organismes de radiodiffusion et de télévision arabes et des organisations professionnelles internationales.

Le lancement des travaux, qui se poursuivront jusqu'à mercredi, a été supervisé par le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, le directeur général de l'Union de radiodiffusion des Etats arabes (ASBU), M. Suleiman Abdelrahim, et le directeur général du Centre arabe d'échange d'informations et de programmes (organisateur de l'événement), M. Mohamed Karim Slimani, en présence du directeur général de la Radio algérienne, M. Adel Salakdj, et de plusieurs acteurs du secteur.

Outre la réunion conjointe des coordonnateurs de radio et de télévision, et des ingénieurs de communication arabes, prévue lundi et mardi, le programme prévoit une réunion du Comité des nouveaux médias, mardi, accompagnée d'un atelier sur le rôle des réseaux sociaux dans la couver-

ture de l'agression sioniste contre Gaza. Les travaux seront sanctionnés par un atelier ouvert sur les nouveautés de la plateforme Cloud de l'ASBU, mercredi. A l'entame des travaux des réunions périodiques, un documentaire retraçant les principales activités d'échange d'informations et de programmes durant l'année 2024 et le premier trimestre 2025, a été projeté.

Des exemples de couverture médiatique de l'agression sioniste contre le peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie occupée, et de nombreux dossiers et événements majeurs dans divers domaines politique, économique, culturel, religieux et sportif, ont été présentés. A noter qu'en 2024, plus de 16.500 informations ont été échangées entre les organismes arabes via les systèmes de communication de l'ASBU.

M. Meziane appelle les médias arabes à œuvrer pour davantage de rapprochement interarabe

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a appelé, dimanche à Alger, les médias arabes à assumer leur rôle "pionnier" en produisant des contenus médiatiques "objectifs et crédibles" présentés sous des formes "innovantes et attrayantes" à même de contribuer à davantage de rapprochement interarabe. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux des Réunions périodiques des coordonnateurs de radio et de télévision et des ingénieurs de communication arabes, M. Meziane a exhorté les médias arabes à "produire des contenus médiatiques porteurs de sens et instructifs, respectueux de la souveraineté, de l'identité et des potentialités économiques des Etats et fondés sur les principes d'éthique et de déontologie professionnelle".

Ces contenus doivent aussi "bannir la discorde, la division et l'altération des faits, promouvoir les nobles valeurs humaines et soutenir la stabilité et le développement dans toutes ses dimensions", a-t-il ajouté. Evoquant "les médias tendancieux qui cherchent à semer la discorde et à déstabiliser des pays arabes en altérant les faits qui s'y rapportent et en discréditant leurs choix souverains", le ministre de la Communication a insisté sur la nécessité pour les médias arabes de se mobiliser "face à ces défis qui menacent notre stabilité et notre souveraineté" et d'œuvrer de concert à "relayer les faits de manière fidèle, sans déformation ni manipulation, en mettant en lumière les efforts de nos pays au service du développement, de la bonne gouvernance et des pratiques démocratiques".

M. Meziane a, dans ce contexte, souligné l'importance de ces réunions annuelles périodiques en ce qu'elles permettent, a-t-il dit, de dresser le bilan de l'année précédente, de remédier aux insuffisances constatées et de proposer des solutions aux problèmes professionnels rencontrés. Après avoir adressé ses remerciements à l'Union

de radiodiffusion des Etats arabes (ASBU) pour les efforts qu'elle déploie pour développer et renforcer les relations de coopération entre les organes audiovisuels arabes et promouvoir la coopération interarabe, M. Meziane a affirmé que "l'Algérie nouvelle et victorieuse, forte de ses dirigeants éclairés et de ses orientations nationales constantes à l'égard des causes arabes, demeure pleinement et résolument engagée à valoriser et à soutenir toutes les initiatives sincères visant à consolider les fondements de l'action arabe commune". Il a également réitéré le soutien total de l'Algérie aux efforts de l'ASBU et de son Centre arabe d'échange d'informations et de programmes, soulignant que notre pays "accorde une importance majeure au parcours de cet édifice médiatique arabe et répond favorablement aux projets qu'il propose, notamment en matière d'échange d'informations et de production et de diffusion de programmes et de reportages sur les événements, l'actualité et les développements liés à la cause palestinienne".

Pour sa part, le Directeur général de l'ASBU, Suleiman Abdelrahim, a salué les efforts de l'Algérie, qui abrite le Centre arabe d'échange d'informations et de programmes, rappelant qu'elle est "reconnue pour ses positions constantes et son adhésion, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux démarches sincères visant à consolider les fondements de l'action arabe commune, à raffermir les liens de solidarité et de complémentarité entre les pays arabes et à œuvrer pour le progrès, le bien-être et la prospérité de leurs peuples".

L'intervenant a également mis en lumière l'intérêt "majeur" que porte l'Algérie au parcours de l'ASBU et aux activités de ses organes techniques, ainsi que la "profonde" réceptivité qu'elle manifeste constamment à l'égard de ses plans, projets, programmes et réalisations.

CRA

Hamlaoui examine avec l'ambassadrice de Norvège les moyens de soutenir l'action humanitaire et solidaire bilatérale

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Mme Ibtissem Hamlaoui a examiné, dimanche à Alger, avec l'ambassadrice du Royaume de Norvège en Algérie, Mme Thérèse Luken-Ghziel, les moyens de soutenir l'action humanitaire et solidaire bilatérale, a indiqué un communiqué de l'organisation.

La rencontre a constitué

"une opportunité pour renforcer les relations de coopération et de partenariat dans le domaine humanitaire, et échanger les vues sur les moyens de soutenir l'action humanitaire et solidaire entre les deux parties", précise la même source.

A cette occasion, la diplomate a tenu à saluer "les efforts et le rôle pionnier du CRA dans le domaine de l'action humani-

taire", louant ses initiatives en matière de "réponse aux crises et de soutien aux catégories nécessitées".

La rencontre a également permis de souligner "l'importance d'unir les efforts pour promouvoir les principes humanitaires et renforcer la capacité de réponse aux différents défis", conclut le communiqué.

APS

ALGÉRIE - SÉNÉGAL

Un vif intérêt du Sénégal pour la coopération avec l'Algérie dans le domaine de l'énergie et l'industrie pharmaceutique (ambassadeur)

Le Sénégal affiche un vif intérêt pour des partenariats avec l'Algérie dans le domaine de l'énergie et de l'industrie pharmaceutique, a indiqué, dimanche à Oran, l'ambassadeur du Sénégal en Algérie, Sem Mbaba Coura Ndiaye.

M. Coura Ndiaye a souligné, dans une déclaration à l'APS en marge du Salon africain des affaires qui se tient à Oran jusqu'à lundi, que l'expérience de l'Algérie dans le domaine médical et pharmaceutique est avérée.

"Nous souhaitons renforcer la coopération avec l'Algérie dans les domaines de la médecine, de l'industrie pharmaceutique, et de l'énergie", a-t-il déclaré, faisant savoir que le Sénégal offre des incitations fiscales pour encourager la coopération dans ces domaines.

Il a indiqué, dans ce sillage, que le Sénégal a récemment découvert des gisements de pétrole et de gaz sur son sol, ajoutant que l'Institut du pétrole et du gaz est en contact avec son homologue algérien et le groupe Sonatrach.

L'ambassadeur sénégalais a qualifié les relations entre Algérie et son pays de "très solides", avec une volonté d'intensifier les échanges économiques.

ALGÉRIE - ZIMBABWE

Plusieurs opportunités de coopération à disposition (ambassadeur)

L'Algérie et le Zimbabwe disposent de plusieurs opportunités de coopération, a indiqué l'ambassadeur du Zimbabwe en Algérie, Vusumuzi Ntonga, appelant à créer des partenariats entre les deux pays pour renforcer les différentes facettes de cette coopération.

"Les opportunités de coopération entre les deux pays sont multiples dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie pharmaceutique, de l'industrie électroménager et bien d'autres", a-t-il indiqué dans une déclaration à l'APS en marge de la 3^e édition du Salon africain des affaires qui se tient à Oran jusqu'au 28 avril en cours.

M. Ntonga a exprimé l'intérêt du Zimbabwe pour les produits pharmaceutiques, l'électroménager et les énergies fossiles et dérivés en Algérie, soulignant la disponibilité de son pays à acquérir ces produits, soit en les important ou en les produisant localement par le biais de partenariats avec les opérateurs algériens.

Le Zimbabwe "produit énormément de produits alimentaires qui peuvent intéresser l'Algérie", a-t-il ajouté, soulignant la possibilité d'établir des partenariats entre les deux pays, à l'instar de l'ouverture de banques algériennes au Zimbabwe pour faciliter le mouvement des capitaux, ainsi que l'ouverture de lignes aériennes directes entre les deux pays.

INDUSTRIE

Partenariat algéro-chinois dans le domaine de la fabrication de moules et de supports métalliques

L'Entreprise nationale de tubes et transformation de produits plats (Anabib), filiale de la Holding SNS, et la société chinoise Dauphine d'Or, ont signé, dimanche, une convention de partenariat dans le domaine de la fabrication de moules et de supports métalliques, et de la galvanisation à chaud par immersion ou par trempé, indique un communiqué du ministère de l'Industrie.

Présidée par le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, la cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère, en présence du PDG de la Holding SNS et de cadres du ministère, précise le communiqué. L'accord vise à créer un Groupement d'intérêt commun (GIC) pour mutualiser les ressources et les moyens dont disposent les deux parties, améliorer la production et renforcer la compétitivité sur le marché, précise la même source.

Cette initiative s'inscrit en droite ligne de la stratégie du ministère pour le renforcement des capacités de production nationales et la localisation des industries stratégiques en Algérie, notamment la fabrication de divers types de moules et de supports métalliques, outre l'activité de galvanisation à chaud par immersion ou par trempé.